



Réserve Naturelle COTEAUX DE LA SEINE



RNN Coteaux de la Seine - G. Arnal
Astragale de Montpellier, Astragalus monspeliensis - RNN Coteaux de la Seine



Plan de gestion 2013-2017

Sections B et C

Plan de gestion RNN Coteaux de la Seine 2013-2017 - DOCUMENT DE TRAVAIL



SOMMAIRE

Section B Gestion de la Réserve naturelle.....	4
Préambule	4
B.1 Les objectifs à long terme (OLT).....	7
B.2 Les objectifs du Plan (OP).....	10
B.3 Définition des opérations	15
B.4 Programmation du plan de gestion.....	20
B.4.1 Plan de travail quinquennal.....	20
B.4.2 Programmation indicative des moyens humains et financiers.....	24
Section C Évaluation du plan de gestion.....	38
C.1 Critères d'évaluation des objectifs	38
C.2 Évaluation annuelle du plan de gestion.....	41
C.3 Évaluation finale du plan de gestion	42
C.4 Annexes.....	43
C.5 Liste des cartes.....	80

Section B Gestion de la Réserve naturelle

Préambule

Les objectifs pré-identifiés :

Dans l'étude préalable au classement en réserve naturelle de 1996 ayant servi de base au document d'enquête publique, plusieurs objectifs ont été identifiés :

Des objectifs de conservation de la biodiversité :

- Préserver la biodiversité actuelle. La réalisation de cet objectif implique des actions de gestion pour contrer la dynamique naturelle des milieux remarquables et de restauration à des fins de conservation pour étendre les surfaces favorables aux éléments biologiques les plus remarquables.

✓ Restaurer les pelouses à partir de pelouses-ourlets à Brachypode penné, voire, localement, de fruticées, contiguës à des pelouses existantes.

✓ Préserver les pelouses fermées présentant encore une valeur écologique forte et des pelouses ouvertes liées aux affleurements géologiques tertiaires.

✓ Conserver les stations des taxons végétaux protégés les plus menacés (*Cytisus decumbens*, *Ophrys sphegodes subsp. araneola*, *Stipa pennata* et *Hyssopus officinalis*).

✓ Contrôler l'implantation des arbres et arbustes sur les pinacles crayeux.

- Reconquérir la biodiversité passée. Les espèces végétales non revues récemment, et notamment les adventices des cultures, peuvent probablement pour une large part être considérées comme disparues. Néanmoins, il subsiste vraisemblablement une biodiversité masquée sous la forme de stocks de graines. Des travaux de restauration à des fins de reconquête de la biodiversité actuellement non exprimés sont donc envisageables.

✓ Restaurer les vieux vergers.

✓ Recréer des milieux pionniers à déterminisme anthropique marqués par la réhabilitation de pratiques agricoles traditionnelles.

Des objectifs relatifs à l'accueil du public et à la pédagogie :

✓ Favoriser une fréquentation liée à la découverte du site

✓ Encadrer et contrôler la fréquentation

✓ Interdire les pratiques incompatibles avec les objectifs de conservation.

Dans le Document d'Objectifs Natura 2000 du site « Coteaux et boucles de la Seine », des enjeux de conservation ont été identifiés pour les habitats et les espèces des directives Habitat et Oiseaux:

Pour les habitats suivants

✓ 34.32 à 34.34 : Pelouses calcicoles et sites d'orchidées remarquables

✓ 61.6 : Éboulis calcaires

✓ 34.11 : Pelouses calcaires karstiques

Pour les espèces suivantes :

- ✓ *Calimorpha quadripunctata* (annexe II, directive Habitat)
- ✓ *Coronella austriaca*, *Lacerta viridis*, *Podarcis muralis* (annexe IV, directive Habitat)
- ✓ *Pernis apivorus* (directive Oiseaux).

La gestion antérieure :

- Avant le classement en réserve naturelle :

Dans le cadre de Natura 2000, un programme Life nature a été mené par le Parc naturel régional du Vexin français en partenariat avec le Conservatoire des sites naturels de Haute Normandie entre 1999 et 2003, dans le but de restaurer les pelouses calcaires de la basse vallée de la Seine (*cf. carte 1 : historique de gestion*).

- Des opérations de restauration des pelouses sèches ont donc été effectuées par le Parc dans le cadre de ce programme sur les pelouses de Haute-Isle et de Gommecourt (travaux de réouverture du milieu par fauche et coupes de ligneux).
- Dans la même période, des opérations de débroussaillage manuel autour des stations de *Cytisus decumbens* ont été menées dans le cadre de chantier bénévoles.

Depuis 2004, une convention a été établie par le Parc avec un éleveur pour entretenir les parcelles ré-ouvertes des Long-Bardes à Haute-Isle et du Val Raux à Gommecourt. Ce pâturage se poursuit toujours actuellement, la convention étant établie au titre de la réserve naturelle depuis 2010 (*cf. annexe 1 convention pâturage*). Les surfaces pâturées se sont légèrement étendues pour atteindre environ 23 ha en 2012. (*cf. carte 1 : historique de gestion et annexe 2 : tableau du pâturage*).

- Depuis le classement en réserve naturelle :

A partir de début 2011, les travaux ont été pilotés par l'équipe nouvellement constituée de la réserve naturelle nationale. (*cf. carte 1 : historique de gestion*)

- En 2011, des opérations de coupe des ligneux ont été réalisées, sur une partie des parcelles pâturées, soit 1,24 ha à Haute-Isle et Gommecourt.
- En 2012, une opération d'entretien de bosquets a été effectuée en bordure de la route des crêtes afin de rendre plus visible la zone de parkings et limiter les dépôts sauvages.
- Enfin courant 2011 et 2012, des bornes et panneaux réglementaires ont été installés sur le pourtour du site afin d'informer les usagers de la mise en place de la réglementation de la réserve naturelle nationale.

Articulation de la gestion de la réserve naturelle avec la gestion du site Natura 2000 :

Les habitats et espèces d'intérêt communautaire inscrits dans le Document d'Objectifs du site Natura 2000 des « Coteaux et boucles de la Seine » font partie des enjeux de la réserve naturelle.

Le Parc naturel régional du Vexin français est à la fois le gestionnaire de la réserve naturelle nationale et l'animateur du site Natura 2000 des « Coteaux et boucles de la Seine ». Ces deux missions sont gérées dans le cadre de budgets et de postes distincts (1 Etp pour l'animation de 3 sites Natura 2000 et 2Etp pour la RNN). Néanmoins, les actions sont menées en lien pour assurer une bonne cohérence.

Ainsi, certaines opérations prévues dans le cadre de la réserve naturelle doivent faire l'objet d'une étude d'incidence.

Par ailleurs, certains outils mobilisables dans le cadre de Natura 2000 (contrats et charte Natura 2000) sont étudiés pour la mise en œuvre d'actions de gestion sur la réserve naturelle nationale :

Ces dispositifs engagent directement les propriétaires ou ayants droit. Compte tenu du découpage foncier très morcelé de la réserve et de la rareté des grandes propriétés, le contexte n'est pas favorable aux contrats Natura 2000 qui ne pourront pas constituer l'outil majoritairement utilisé pour la restauration et la gestion du site.

Néanmoins, pour les secteurs où plusieurs propriétaires identifiés sont concernés, il y a possibilité de constituer un groupement de propriétaires dont l'un d'entre eux sert de mandataire, afin de simplifier la démarche de contrat et agir sur un ensemble de parcelles.

Par ailleurs, le classement en site Natura 2000 induit une étude d'incidence pour certaines opérations, comme la pose de la signalétique.

Rappel des enjeux du plan de gestion (partie A)

Enjeux de conservation :

Habitats/espèces/objets	Formulation des enjeux	Priorité
34.32 - Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides (Mesobromion)	L'un des plus importants ensembles de pelouses calcicoles mésophiles de la région.	I
31.8121 - Fruticées atlantiques et médio-européennes à Prunelliers et Troènes	Mosaïque de fruticées et de pelouses avec présence des différents stades dynamiques.	II
34.42 - Lisières mésophiles (Trifolion medii)		
41.13 - Hêtraies neutrophiles (Asperulo-Fagenion (Galio odorati-Fagenion))	Présence d'espèces d'insectes saproxyliques d'intérêt communautaire et de la Salamandre tachetée dans les boisements calcicoles les plus anciens, avec reproduction de cette dernière dans les suintements. Manque de données.	II
Suintements à concrétions calcaires des sous-bois		
Cavités à chiroptères (7 espèces)	Présence de l'une des plus importantes colonies d'hivernage du Petit rhinolophe dans l'une des cavités du site. Manque de données sur certaines cavités et le swarming.	I
38.1 - Pâtures mésophiles		
87 - Terrains en friche et terrains vagues		
Flore messicole disparue	Flore messicole disparue par abandon des cultures.	II

34.332 - Pelouses médio-européennes du Xerobromion : -Xerobromion erecti	-Présence d'habitats d'intérêt communautaire et patrimonial spécifiques des falaises et pitons rocheux.	I
34.332 - Pelouses médio-européennes du Xerobromion : - Seslerio caeruleae-Xerobromion erecti		
34.11- Pelouses medio-européennes sur débris rocheux		
Végétations arbustives des sols carbonatés sur corniche (Roso micranthae-Prunetum spinosae de Foucault 1989).		
34.42 - Lisières mésophiles (Geranion sanguinei)	-Présence d'espèces végétales protégées et d'intérêt patrimonial présentes principalement sur les pitons.	
- Falco peregrinus	-Nidification de l'un des 4 couples de Faucon pèlerin d'Île-de-France.	I
61.6 - Végétation des éboulis calcaires	-Habitats d'éboulis calcaires non retrouvées	II

Enjeux pédagogiques et socioculturels :

Formulation des enjeux	Priorité
-Gestion des pressions liées aux activités humaines. Activités parfois en désaccord avec les objectifs de préservation de la réserve.	II
-Fréquentation très importante non maîtrisée	II
-Contexte foncier complexe compliquant la gestion.	II
-Insertion de la réserve naturelle dans les réseaux espaces protégés et gestionnaires.	II
-Fonctionnement de la réserve naturelle.	II

B.1 Les objectifs à long terme (OLT)

Les objectifs à long terme, tels que définis par le guide des plans de gestion des réserves naturelles, sont les objectifs qui permettent d'atteindre ou de maintenir un état considéré comme idéal pour la réserve naturelle (tous les habitats et toutes les espèces en bon état de conservation).

Ces objectifs à long terme se déclinent ensuite en objectifs opérationnels puis en opérations, celles-ci étant la mise en œuvre concrète des actions sur le terrain.

3 objectifs à long terme, découlant des enjeux identifiés dans la partie A du plan de gestion, ont été définis. Ils regroupent plusieurs enjeux. Les objectifs sont codifiés OLT de A à C.:

Tableau récapitulatif des enjeux et objectifs de long terme

Priorité	Enjeux	Objectifs à Long Terme	Code OLT
I	L'un des plus importants ensembles de pelouses calcicoles mésophiles de la région.	Permettre l'expression des différents stades dynamiques de la série pelouses calcicoles mésophiles, formations arbustives et boisements calcicoles en privilégiant les pelouses.	A
II	Mosaïque de fruticées et de pelouses avec présence des différents stades dynamiques.		
II	Présence d'espèces d'insectes saproxyliques d'intérêt communautaire et de la Salamandre tachetée dans les boisements calcicoles les plus anciens, avec reproduction de cette dernière dans les suintements.		
I	Présence de l'une des plus importantes colonies d'hivernage du Petit rhinolophe dans l'une des cavités du site. Manque de données sur certaines cavités et le swarming.		
II	Flore messicole disparue par abandon des cultures.		
II	-Connaissance des espèces et habitats		
I	-Présence d'habitats d'intérêt communautaire et patrimonial spécifiques des falaises et pitons rocheux.	Préserver et favoriser les habitats et cortèges d'espèces des falaises et pitons rocheux	B
I	-Présence d'espèces végétales protégées et d'intérêt patrimonial présentes principalement sur les pitons.		
I	-Nidification de l'un des 4 couples de Faucon pèlerin d'Île-de-France.		
II	-Habitats d'éboulis calcaires non retrouvés		
II	-Connaissance des espèce, habitats et géologie		
II	-Gestion des pressions liées aux activités humaines. Activités parfois en désaccord avec les objectifs de préservation de la réserve.		
II	-Fréquentation très importante non maîtrisée	Assurer la compatibilité des activités socio-économiques avec les objectifs de conservation ou de restauration du patrimoine naturel de la réserve et assurer l'assise de la RNN dans son contexte socio-économique et dans les réseaux d'espaces protégés	C
II	-Contexte foncier complexe compliquant la gestion.		
II	-Insertion de la réserve naturelle dans les réseaux espaces protégés et gestionnaires.		
II	-Fonctionnement de la réserve naturelle.		
II			

Les objectifs à long terme sont :

OLT A : Permettre l'expression des différents stades dynamiques de la série pelouses calcicoles mésophiles, formations arbustives et boisements calcicoles en privilégiant les pelouses.

Les pelouses calcicoles mésophiles sont présentes sur les parties les moins abruptes des coteaux. La dynamique d'embroussaillage a fortement réduit et fractionné les habitats de pelouses. Elle menace les pelouses encore existantes ainsi que les espèces qui en dépendent. Il est nécessaire d'augmenter globalement la surface de pelouse sur l'ensemble de la réserve et de recréer des connexions entre les pelouses existantes.

Les fruticées colonisent les pelouses, puis se densifient et évoluent vers les boisements. Ces formations présentent un intérêt patrimonial lorsqu'elles forment une mosaïque avec les pelouses. Par ailleurs, les boisements abritent des insectes saproxyliques d'intérêt, et des suintements qui présentent un intérêt pour les batraciens. Il importe donc de recréer et de maintenir des pelouses ouvertes, tout en conservant fruticées, et boisements, dans des proportions équilibrées, permettant une fonctionnalité de chaque milieu et une bonne interaction entre ces milieux.

Les cavités du site abritent l'une des plus grandes colonies de petit Rhinolophe du Vexin français. La fréquentation des cavités en période d'hibernation peut être une menace pour la survie des individus. Il importe donc de pallier à ces menaces.

OLT B : Préserver et favoriser les habitats et cortèges d'espèces des falaises et pitons rocheux

Bien que très lente, la colonisation par les arbustes et les boisements menace les pelouses à long terme. L'embroussaillage commence dans les talwegs et sur les hauts de falaises où les pentes sont plus faibles et le sol plus profond, et colonise les pitons par encerclement, fractionnant et réduisant les pelouses. Il importe donc de restaurer des connexions. Par ailleurs, ces végétations sont sensibles au surpiétinement.

La reproduction du Faucon pèlerin représente un enjeu majeur pour la région. Les pitons choisis par le couple pour la reproduction étant fréquentés par des visiteurs, il importe d'évaluer les menaces de dérangement et de mettre en place des mesures adaptées.

Enfin, les formations d'éboulis présentes en 1995 n'ayant pas été retrouvées, il importe de localiser ces anciennes stations, et d'en évaluer les possibilités de restauration, notamment par étrépage.

OLT F : Assurer la compatibilité des activités socio-économiques avec les objectifs de conservation ou de restauration du patrimoine naturel de la réserve et assurer l'assise de la RNN dans son contexte socio-économique et dans les réseaux d'espaces protégés

Plusieurs activités socio-économiques sont admises sur la réserve. Cependant, les pratiques actuelles peuvent être en désaccord avec les objectifs de conservation. Il importe donc de réfléchir avec les différents acteurs aux moyens de concilier les deux. L'information du public, la communication et la pédagogie permettent de sensibiliser les usagers à la préservation du site et de la nature.

Pour assurer le bon fonctionnement de la structure réserve naturelle, la réalisation des opérations administratives et missions courantes est nécessaires ainsi que l'intégration dans les réseaux de gestionnaires et espaces protégés.

B.2 Les objectifs du Plan (OP)

Les objectifs du plan ont un caractère opérationnel. Ils déclinent les objectifs à long terme en visant un résultat concret à moyen terme.

16 objectifs opérationnels ont été définis. Chacun de ces objectifs a un code qui reprend celui de l'objectif long terme (de A à C) auquel est ajoutée une numérotation lorsqu'il y a plusieurs objectifs opérationnels.

Tableau récapitulatif des objectifs du plan

Objectifs à Long Terme	Code OLT	Facteurs d'influence	Objectifs du Plan	Code OP
Permettre l'expression des différents stades dynamiques de la série pelouses calcicoles mésophiles, formations arbustives et boisements calcicoles en privilégiant les pelouses.	A	<ul style="list-style-type: none"> -Coteaux anciennement cultivés (cultures, vergers, pâturage). -Abandon de ces pratiques permettant la reprise de la dynamique naturelle pré-forestière conduisant à la fermeture des milieux. -Existence de quelques parcelles agricoles sur Bennecourt et Gommecourt uniquement en gel et pâturage bovin, à l'exception d'une culture -Reprise d'un pâturage ovin par le PNR sur certaines pelouses depuis 8 ans. -RNN en bordure d'un plateau céréalier. -Forte fréquentation du site -Site classé. 	Entretien des pelouses mésophiles existantes par la lutte contre la dynamique naturelle de fermeture.	A1
			Reconquérir des surfaces de pelouses dans les grandes fruticées en recréant une mosaïque dynamique intégrant un aspect paysager.	A2
			Laisser évoluer librement les boisements les plus anciens vers la sénescence, et préserver les suintements du sous-bois des atteintes liées aux activités humaines, volontaires et involontaires.	A3
			Sécuriser la tranquillité des cavités pour l'utilisation par les chiroptères en hibernation ou pour le swarming	A4
			Étudier la pertinence et la faisabilité de permettre le retour des messicoles	A5

Préserver et favoriser les habitats et cortèges d'espèces des falaises et pitons rocheux	B	Dynamique de colonisation par les ligneux à partir des talweg et haut de falaises.	Reculer le front de colonisation par les arbustes sur deux pinacles, avec reconnections entre les pelouses lorsque cela est possible	B1
		Dynamique de végétation à l'origine du recouvrement des habitats d'éboulis.	Maintenir la reproduction d'au moins un couple de Faucon pèlerin sur la réserve naturelle	B2
		Éboulement naturel des pitons crayeux	Retrouver des stations potentielles d'habitats d'éboulis disparus	B3
Assurer la compatibilité des activités socio-économiques avec les objectifs de conservation ou de restauration du patrimoine naturel de la réserve et assurer l'assise de l' RNN dans son contexte socio-économique et dans les réseaux d'espaces protégés	C	-Site en libre accès. -Accueil et canalisation réduits.	Adapter les pratiques cynégétiques sur la réserve	C1
			Adapter les activités sportives et de loisirs sur la réserve	C2
			Adapter les pratiques agricoles sur la réserve	C3
			Renouveler et développer les outils d'accueil et favoriser un accès canalisé au site	C4
		Réduire les infractions	C5	
		Maintenir l'activité d'éducation à l'environnement en privilégiant les filières scolaires spécialisées et les écoles locales	C6	
		-Très grand nombre de parcelles en propriété privée. -Forte proportion de propriétaires inconnus ou disparus.	Réduire le nombre de parcelles sans propriétaires connus	C7
		Optimiser la gestion de la réserve naturelle et évaluer la gestion conduite	C8	

Les objectifs du plan sont :

A1 : Entretenir les pelouses mésophiles existantes par la lutte contre la dynamique naturelle de fermeture.

Les pelouses mésophiles encore existantes sur le site, constituant un enjeu de conservation prioritaire, sont soumises à une dynamique de fermeture par le Brachypode puis par les fruticées (arbustes) assez rapide, qui diminue leur intérêt et à terme les fait disparaître. Il convient donc pour leur conservation de maintenir une activité d'entretien, de débroussaillage et/ou de pâturage.

A2 : Reconquérir des surfaces de pelouses dans les grandes fruticées en recréant une mosaïque dynamique intégrant un aspect paysager.

Les pelouses encore existantes sont isolées et leur surface totale est peu élevée. La réduction de ces habitats et leur isolement contribue à la raréfaction des espèces végétales et animales d'intérêt patrimonial qui y sont inféodées. Il est donc intéressant de regagner des espaces de pelouses et de reconstituer les connexions entre elles.

Les fruticées ont un intérêt patrimonial moindre, mais néanmoins intéressant car elles abritent quelques espèces spécifiques dans le cas d'une mosaïque avec les pelouses, comme la Laineuse du prunellier et la Pie-grièche écorcheur. Cela contribue aussi à favoriser la diversité d'espèces par l'augmentation des effets de lisière.

A3 : Laisser évoluer librement les boisements les plus anciens vers la sénescence, et préserver les suintements du sous-bois des atteintes liées aux activités humaines, volontaires et involontaires.

La plupart des boisements présents sur le site sont issus d'une dynamique de colonisation naturelle et ne sont pas exploités. Il convient de maintenir leur vieillissement naturel.

Les suintements sont les lieux de reproduction d'espèces protégées comme la Salamandre tachetée. Actuellement, il n'y a pas de menace apparente. Cependant, les activités forestières n'étant pas réglementées, dans l'éventualité d'une coupe de bois de chauffe par exemple, des dégradations peuvent être faites, notamment en période de développement des larves.

A4 : Sécuriser la tranquillité des cavités pour l'utilisation par les chiroptères en hibernation ou pour le swarming

La fréquentation des lieux d'hibernation par des visiteurs peut compromettre la survie des individus et perturber leur hibernation ou les activités de swarming. Il importe d'identifier l'importance de ces cavités pour les espèces et d'identifier les menaces éventuelles.

B1 : Reculer le front de colonisation par les arbustes sur deux pinacles, avec reconnexion entre les pelouses lorsque cela est possible

Les habitats de pelouses xériques des fortes pentes et pitons rocheux ont une dynamique très lente. Néanmoins, on constate une colonisation par les ligneux qui encerclent les pitons, à partir des talwegs, qui à long terme atteint les pitons, et contribue à les isoler. Les habitats et espèces des pitons et falaises sont d'intérêt patrimonial fort. Les espèces sont généralement pionnières et disparaissent dès la fermeture amorcée. Il est donc intéressant d'intervenir afin de faire reculer le front de

colonisation de ligneux et dans le cas de pitons assez proches et récemment colonisés, de retrouver des pelouses xériques entre les pitons. Ces interventions sont complexes par les conditions d'accès très difficiles, les fortes pentes et la fragilité du milieu, ce qui induit un coût élevé. On interviendra prioritairement sur des pitons plus accessibles dont le boisement est peu avancé et sur lesquels l'état de pelouse se retrouvera plus rapidement.

B2 : Maintenir la reproduction d'au moins un couple de Faucon pèlerin sur la réserve naturelle

La nidification sur le site de cette espèce très rare pour la région peut être compromise par le dérangement. En effet, le piton choisi par le couple d'oiseaux pour nidifier est accessible par un chemin et souvent emprunté par des groupes de randonneurs. La zone est également utilisée en période de chasse, or la fermeture de celle-ci à lieu après la période de cantonnement du couple. Il est nécessaire de surveiller la nidification afin d'identifier les menaces réelles nécessitant une intervention.

B3 : Retrouver des stations potentielles d'habitats d'éboulis disparus

Les habitats d'éboulis sont d'intérêt communautaire, et sont signalés sur le site dans l'étude de 1995. Les stations indiquées n'ont pas été retrouvées, ce qui peut être dû à la dynamique de recouvrement par la végétation. Il importe de retrouver ces anciennes stations afin d'évaluer leur état de conservation et les actions de protection éventuelles à mener.

C1 : Adapter les pratiques cynégétiques sur la réserve

Certaines pratiques actuellement en désaccord avec la réglementation du site pourraient être cadrées de manière à concilier les objectifs, comme la circulation des véhicules pour l'accès aux agrainoirs, l'ouverture de layons, l'installation de nouveaux miradors... Il existe également des cultures faune-sauvage sur le site, et celles ci pourraient être adaptées notamment pour favoriser le retour de plantes messicoles.

C2 : Adapter les activités sportives et de loisirs sur la réserve

Le site est très fréquenté pour la randonnée pédestre et en VTT. La circulation n'est pas réglementée. Certains accès sont assez réduits, comme le GR, et entraînant parfois des conflits entre usagers. Une réflexion pourrait être menée afin d'identifier les nécessités et possibilités de cadrer ces circulations selon les endroits.

C3 : Adapter les pratiques agricoles sur la réserve

Le cadre des mesures agri-environnementales, MAE, permet d'agir sur les pratiques agricoles pour les parcelles exploitées actuellement, afin de favoriser la diversité faunistique et floristique. L'agriculture n'est pas réglementée. Cette activité est réduite, mais dans le cas où un agriculteur souhaiterait réhabiliter une parcelle non cultivée, il importe de mettre en place un cadre permettant de concilier les pratiques avec les objectifs de préservation.

C4 : Renouveler et développer les outils d'accueil et favoriser un accès canalisé au site

Les accès ne sont pas ou peu identifiés, et l'information sur la réglementation et l'intérêt du site réduite. Dans un soucis de préservation, il importe de compléter cela, afin que les usagers puissent accéder au site en le respectant.

C5 : Réduire les infractions

Plusieurs infractions sont récurrentes sur le site, notamment en raison du manque d'information et de canalisation.

C6 : Maintenir l'activité d'éducation à l'environnement en privilégiant les filières scolaires spécialisées et les écoles locales

L'éducation à l'environnement auprès des scolaires et du grand public fait partie des missions des réserves naturelles.

C7 : Réduire le nombre de parcelles sans propriétaires connus

Le grand nombre de parcelles appartenant à des propriétaires privés complique la gestion. Beaucoup sont à l'état d'abandon, et pourraient faire l'objet d'une démarche de biens vacants et sans-maîtres.

C8 : Optimiser la gestion de la réserve naturelle et évaluer la gestion conduite

Il s'agit de la réalisation des opérations administratives, du suivi du budget nécessaires au fonctionnement de la réserve naturelle, des réunions des comité consultatif, conseil scientifique et internes au PNR. Par ailleurs, le plan de gestion doit être réalisé et évalué tous les 5 ans. Une évaluation annuelle et en cours d'application sont effectuées afin de suivre son avancement.

De plus, afin de bénéficier et faire bénéficier des expériences en matière de gestion et de connaissance, la réserve naturelle s'inclut dans plusieurs réseaux de gestionnaires, dont RNF et les gestionnaires d'Île-de-France.

B.3 Définition des opérations

Il s'agit des opérations concrètes dont la réalisation est prévue lors du plan de gestion actuel. Elles permettent d'atteindre les objectifs du plan. Les opérations de gestion sont déclinées en travaux uniques ou d'entretien selon leur importance et leur périodicité. Les suivis incluent les inventaires et études, ainsi que les suivis qui permettront d'évaluer la réalisation des objectifs. Les opérations administratives incluent les demandes d'autorisations de travaux, le montage des projets, et les démarches de réflexion qui doivent être menées pour la préparation d'opérations futures. Certaines opérations permettent de répondre à plusieurs objectifs. Elles sont donc citées chaque fois en correspondance.

Les opérations sont codées de la manière suivante :

TU : Travaux uniques

TE : Travaux d'entretien

RE: Recherche

SE : Suivi

PO : Police

PI : Pédagogie et information

AD : Administratif

Voir aussi en annexe :

Cartes 2a,b,c,d,e : Propositions de gestion

Cartes 3a,b,c,d,e,f,g,h, annexes 3 et 4 : Propositions d'accueil

Tableau récapitulatif des opérations :

Code OLT	Objectifs à Long Terme	Facteurs d'influence	Code OP	Objectifs du Plan	Facteurs influençant la gestion	Code	Opérations	Priorité
A	Permettre l'expression des différents stades dynamiques de la série pelouses calcicoles mésophiles, formations arbustives et boisements calcicoles en privilégiant les pelouses.	-Coteaux anciennement cultivés (cultures, vergers, pâturage). -Abandon de ces pratiques permettant la reprise de la dynamique naturelle préforestière conduisant à la fermeture des milieux. -Existence de quelques parcelles agricoles sur Bennecourt et Gommecourt uniquement en gel et pâturage bovin, à l'exception d'une culture ovine par le PNR sur certaines pelouses depuis 8 ans. -RNN en bordure d'un plateau céréalier. -Site classé. -Forte fréquentation du site	A1	Entretien des pelouses mésophiles existantes par la lutte contre la dynamique naturelle de fermeture.	-Propriétés privées avec parcellaire morcelé et grande proportion de propriétaires inconnus. -Entretien par fauche : inaccessibilité des secteurs au troupeau ; composition de la strate herbacée dominée par le bromes ou l'arrhenatherum. -Entretien par pâturage : accessibilité par le troupeau ; composition de la strate herbacée dominée par le brachypode ; débroussaillage complémentaire des ligneux non consommés. -Nécessité d'exporter la matière organique donc les rémanents issus de la fauche et du débroussaillage. -Nécessité de maintenir la mise à disposition du troupeau la par l'éleveur.	TE 1	Débroussaillage avec évacuation des rémanents	1
			TE 2	Prise en compte des espèces végétales invasives lors des opérations de gestion	1			
			TE 3	Pâturage ovine des parcelles accessibles	1			
			TE 4	Fauche avec évacuation des rémanents	1			
			SE 1	Mise en place d'un suivi phytosociologique des parcelles gérées	1			
			SE 2	Mise en place d'un suivi des rhopalocères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1			
			SE 3	Mise en place d'un suivi des orthoptères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1			
			SE 4	Mise en place d'un suivi de l'embroussaillage	1			
			SE 5	Mise en place d'un suivi des espèces végétales prioritaires	1			
			AD 1	Identifier les propriétaires des parcelles concernées pour obtenir leur accord. Pour ceux intéressés, initier la démarche pour un contrat Natura 2000	1			
			AD 2	Renouvellement et suivi de la convention de pâturage	1			
			TU 1	Réouverture par coupe de ligneux	1			
			TE 1	Débroussaillage avec évacuation des rémanents	1			
			TE 2	Prise en compte des espèces végétales invasives lors des opérations de gestion	1			
			TE 3	Pâturage ovine des parcelles accessibles	1			
		SE 1	Mise en place d'un suivi phytosociologique des parcelles gérées	1				
		SE 2	Mise en place d'un suivi des rhopalocères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1				
		SE 3	Mise en place d'un suivi des orthoptères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1				
		SE 4	Mise en place d'un suivi de l'embroussaillage	1				
		SE 5	Mise en place d'un suivi des espèces végétales prioritaires	1				
		SE 6	Mise en place d'un suivi des oiseaux nicheurs	1				
		SE 7	Mise en place d'un suivi des reptiles	1				
		SE 8	Mise en place d'une étude des cigales	2				
		SE 9	Relever la présence d' <i>Eriogaster catax</i>	2				
		AD 1	Identifier les propriétaires des parcelles concernées pour obtenir leur accord. Pour ceux intéressés, initier la démarche pour un contrat Natura 2000	1				
		AD 3	Demande d'autorisation de travaux	1				
		AD 4	Étude d'un étrépage expérimental sur un secteur en cours de fermeture	2				
		SE 10	Inventaires des lépidoptères nocturnes	2				
		AD 5	Étudier les possibilités d'ouverture d'une clairière dans les boisements jeunes	2				
		A2	Reconquérir des surfaces de pelouses dans les grandes fruticées en recréant une mosaïque dynamique intégrant un aspect paysager.	-Accord des propriétaires. Propriétés privées avec parcellaire morcelé et grande proportion de propriétaires inconnus. -Colonisation complète par la fruticée avec perte de l'effet mosaïque. -Zones anciennes de fruticées denses en cours de boisement. -Présence de sols profonds plus eutrophiés liés aux anciennes cultures et à la dynamique de fermeture. -Difficultés d'accès pour l'évacuation des rémanents. -Gros volumes produits par le débroussaillage. -Coût de 4 à 5000€/ha ré-ouvert en conditions d'accès favorables. -Nécessité de mise en place d'un entretien suite aux travaux d'ouverture. -Site classé nécessitant une intégration de la dimension paysagère dans la gestion. -Conserver une lisière tampon entre les pelouses et le plateau agricole.	AD 6	Identifier les propriétaires ayant une activité forestière sur leur parcelle	2	
SE 6	Mise en place d'un suivi des oiseaux nicheurs	1						
SE 11	Relever la présence de <i>Lucanus cervus</i> et de <i>Ceramix cerdo</i>	2						
SE 12	Caractérisation des habitats potentiels liés aux suintements	1						
SE 13	Inventaire des espèces animales présentes dans les suintements	2						
SE 14	Suivi de la reproduction des amphibiens	1						
PI 1	Sensibiliser les propriétaires à la préservation des suintements	2						
A3	Laisser évoluer librement les boisements les plus anciens vers la sénescence, et préserver les suintements du sous-bois des atteintes liées aux activités humaines, volontaires et involontaires.	-Peu d'activités humaines dans les boisements. -Zones de plantation rares, de petites tailles et d'exploitation inconnue. Pas d'exploitation déclarée au CRPF. Peu d'intérêt sylvicole. -Présence d'espèces d'insectes d'intérêt. -Dynamique de colonisation à contrôler. -Suintement à faible débit dépendant de la pluviométrie, disparaissant dans le sol après quelques dizaines de mètres. -sol fin avec apparition des couches de sables de cuise et argiles. -Entièrement en sous-bois, sans végétation aquatique. -Peu de données. -Risques de coupes et de circulation de véhicules. -Reproduction de Salamandre tachetée.	SE 12	Caractérisation des habitats potentiels liés aux suintements	1			
SE 13	Inventaire des espèces animales présentes dans les suintements	2						
SE 14	Suivi de la reproduction des amphibiens	1						
PI 1	Sensibiliser les propriétaires à la préservation des suintements	2						

Code OLT	Objectifs à Long Terme	Facteurs d'influence	Code OP	Objectifs du Plan	Facteurs influençant la gestion	Code	Opérations	Priorité			
A	Permettre l'expression des différents stades dynamiques de la série pelouses calcicoles mésophiles, formations arbustives et boisements calcicoles en privilégiant les pelouses.	-Coteaux anciennement cultivés (cultures, vergers, pâturage). -Abandon de ces pratiques permettant la reprise de la dynamique naturelle préforestière conduisant à la fermeture des milieux -Existence de quelques parcelles agricoles sur Bennecourt et Gommecourt uniquement en gel et pâturage bovin, à l'exception d'une culture -Reprise d'un pâturage ovin par le PNR sur certaines pelouses depuis 8 ans. -RNN en bordure d'un plateau céréalier. -Site classé.	A4	Sécuriser la tranquillité des cavités pour l'utilisation par les chiroptères en hibernation ou pour le swarming	-Fréquentation des cavités pour la spéléologie. -Manque de données sur le swarming. -Manque de données sur certaines cavités pour l'hivernage car d'accès trop complexe.	PI 2	Mise en place de panneaux de sensibilisation à destination des spéléologues	2			
			A5	Etudier la pertinence et la faisabilité de permettre le retour des messicoles	-Cultures existantes rares, cultures faune sauvage. -Existence de friche -Expérimentation pas au détriment des pelouses	SE 15	Comptage des chiroptères hivernant	1			
						SE 16	Évaluation de l'utilisation des cavités pour le swarming	2			
B	Préserver et favoriser les habitats et cortèges d'espèces des falaises et pitons rocheux	-Dynamique de colonisation par les ligneux à partir des talweg et haut de falaises. -Dynamique de végétation à l'origine du recouvrement des habitats d'éboulis. -Éboulement naturel des pitons crayeux	B1	Reculer le front de colonisation par les arbustes sur deux pinacles, avec reconnections entre les pelouses lorsque cela est possible	-Colonisation par les ligneux très lente. -Fragilité du sol et forte densité d'espèces protégées. -Accès difficile et difficultés techniques pour la gestion et l'évacuation des rémanents. -Conditions de sécurité particulières aux falaises et fortes pentes -Coûts de gestion très élevés. -Fréquentation par endroits. -PPRMT en cours sur certains pitons. -Site classé nécessitant une intégration de la dimension paysagère dans la gestion.	TU 1	Réouverture par coupe des ligneux	1			
						TE 1	Débroussaillage avec évacuation des rémanents	1			
						TE 2	Prise en compte des espèces végétales invasives lors des opérations de gestion	1			
						SE 2	Mise en place d'un suivi des rhopalocères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1			
						SE 3	Mise en place d'un suivi des orthoptères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1			
						SE 4	Mise en place d'un suivi de l'embranchement	1			
						SE 5	Mise en place d'un suivi des espèces végétales prioritaires	1			
						AD 1	Identifier les propriétaires des parcelles concernées pour obtenir leur accord. Pour ceux intéressés, initier la démarche pour un contrat Natura 2000	1			
						AD 3	Demande d'autorisation de travaux	1			
						AD 8	Montage de marché public pour les opérations d'un montant supérieur à 15000€	1			
						AD 9	Rechercher des financements	1			
						SE 18	Identification du groupement phytosociologique de la station d' <i>Hyssopus officinalis</i>	2			
						SE 19	Réaliser une étude géologique	2			
						AD 10	Étudier la valorisation de la géologie du site	2			
						B2	Maintenir la reproduction d'au moins un couple de Faucon pèlerin sur la réserve naturelle	-Fréquentation par la présence d'un sentier -Fermeture des pitons crayeux	PI/AD	Limitation de la fréquentation de la zone de nidification du Faucon pèlerin	1
									SE 20	Suivi de la nidification du Faucon pèlerin	1
						B3	Retrouver des stations potentielles d'habitats d'éboulis disparus	-Habitats non retrouvés, dynamique végétale de recouvrement. -Difficultés d'accès. -Contraintes techniques et financières potentiellement élevées en cas d'intervention	SE 21	Recherche des anciennes stations d'éboulis	2
AD 11	Étude des opérations de restauration des stations d'éboulis	2									

Code OLT	Objectifs à Long Terme	Facteurs d'influence	Code OP	Objectifs du Plan	Facteurs influençant la gestion	Code	Opérations	Priorité
C	Assurer la compatibilité des activités socio-économiques avec les objectifs de conservation ou de restauration du patrimoine naturel de la réserve et assurer l'assise de l'RNN dans son contexte socio-économique et dans les réseaux d'espaces protégés	-Site en libre accès. -Accueil et canalisation réduits.	C1	Adapter les pratiques cynégétiques sur la réserve	-Plusieurs sociétés de chasses sur le site. -Pratiques parfois en désaccord avec la réglementation. -Manque d'informations sur les effets de certaines pratiques	AD 12	Mise en place d'un programme des travaux cynégétiques et d'un plan de circulation	1
						AD 13	Mise en cohérence de l'activité cynégétique avec le décret de la réserve naturelle	1
			C2	Adapter les activités sportives et de loisirs sur la réserve	Grand nombre d'usagers,	AD 14	Etudier les possibilités de chartes Natura 2000 avec les différents propriétaires et usagers institutionnalisés	2
						AD 15	Réflexion pour la mise en place d'un plan de circulation	2
			C3	Adapter les pratiques agricoles sur la réserve	Pratique très réduite de l'agriculture, système de MAEt en place avec Natura 2000, une seule cultures, surtout du gel.	AD 16	Suivre la mise en place des MAE sur la réserve naturelle	2
			C4	Renouveler et développer les outils d'accueil et favoriser un accès canalisé au site	-Grand nombre d'usagers, -Certains accès difficiles à maîtriser, -Coût des installations parfois élevé. -Site classé nécessitant une intégration de la dimension paysagère dans les installations.	TU 2	Matérialiser les lieux d'accueil et de stationnement	1
						AD 1	Identifier les propriétaires des parcelles concernées pour obtenir leur accord. Pour ceux intéressés, initier la démarche pour un contrat Natura 2000	1
						AD 3	Demande d'autorisation de travaux	1
						AD 8	Montage de marché public pour les opérations d'un montant supérieur à 15000€	1
						AD 9	Rechercher des financements	1
						AD 17	Réflexion sur un plan d'interprétation	2
						AD 18	Création du dépliant RNN coteaux de la Seine	2
						AD 19	Communiquer au moyens de différents médias (articles de presse, site internet...)	2
			C5	Réduire les infractions	-Grand nombre d'usagers. -Certains accès difficiles à maîtriser. -Coûts d'aménagement très élevés. -Site classé nécessitant une intégration de la dimension paysagère dans les installations.	TU 3	Canalisation de la fréquentation sur la route des crêtes	1
						AD 3	Demande d'autorisation de travaux	1
						AD 5	Montage de marché public pour les opérations d'un montant supérieur à 15000€	1
						AD 9	Rechercher des financements	1
						PO 1	Renforcer la surveillance du site	1
			C6	Maintenir l'activité d'éducation à l'environnement en privilégiant les filières scolaires spécialisées et les écoles locales		PI 3	Continuer les animations à destination des scolaires et formations de l'environnement	2
						PI 4	Continuer les sorties découvertes du site	2
PI 5	Participer au développement d'outils pédagogiques	2						

Code OLT	Objectifs à Long Terme	Facteurs d'influence	Code OP	Objectifs du Plan	Facteurs influençant la gestion	Code	Opérations	Priorité		
C	Assurer la compatibilité des activités socio-économiques avec les objectifs de conservation ou de restauration du patrimoine naturel de la réserve et assurer l'assise de l'RNN dans son contexte socio-économique et dans les réseaux d'espaces protégés	-Très grand nombre de parcelles en propriété privée. -Forte proportion de propriétaires inconnus ou disparus.	C7	Réduire le nombre de parcelles sans propriétaires connus	-Parcellaire très découpé, -Mise en place de procédures longues nécessitant des financements et un accompagnement des communes -Pas de dispositif d'acquisition par le PNR	AD 20	Accompagner les communes dans les démarches de biens vacants et sans maîtres	1		
						AD 21	Digitaliser le cadastre du site	2		
						AD 22	Participer aux réunions internes	2		
						AD 23	Préparer et participer aux réunions des instances consultatives (comité consultatif, conseil scientifique territorial)	2		
						AD 24	Participer au réseau des gestionnaires d'Île-de-France	2		
						AD 25	Participer au réseau des Réserves Naturelles de France	2		
						AD 26	Programmer annuellement les opérations	1		
						AD 27	Assurer la maîtrise d'œuvre, d'ouvrage, et le suivi des opérations de gestion	1		
						AD 28	Participer à des stages de formations	2		
						AD 29	Évaluer annuellement le plan de travail	1		
					C8	Optimiser la gestion de la réserve naturelle et évaluer la gestion conduite		AD 30	Évaluer le plan de gestion à mi-parcours	1
						AD 31	Évaluer le plan de gestion en fin de parcours	1		
						AD 32	Élaborer le nouveau plan de gestion	1		
						AD 33	Assurer le montage administratif et financier des opérations	1		
						AD 34	Assurer le suivi administratif et financier des opérations	1		
						AD 35	Acquérir le matériel nécessaire aux suivis et opérations	2		
						AD 36	Assurer l'entretien et le renouvellement des équipements et du matériel	2		
						AD 37	Renseigner la base de données Serena	2		
						AD 38	Renseigner la base de données SIG	2		
						SE 22	Actualiser la cartographie des habitats en fin de plan	2		

B.4 Programmation du plan de gestion

B.4.1 Plan de travail quinquennal

Il s'agit d'une programmation indicative des opérations sur la durée du plan de gestion (annexes n°3 et n°4), présentées ici par type d'opérations, triées par année de réalisation et par priorité. La programmation permet de prévoir les coûts et temps de travail, pour le garde-technicien (GT) et le conservateur (C), nécessaires à leur réalisation chaque année, ceux ci étant indicatifs car susceptibles d'évoluer (augmentation des devis dans le temps...). Cette programmation est soumise aux contraintes pouvant apparaître (disponibilité des financements, apparition de nouveaux éléments, réorientation...) et n'exclut pas la possibilité d'opportunités. Les opérations réalisées non prévues doivent être alors incluses dans l'arborescence des enjeux et objectifs pour les intégrer à l'évaluation.

Opérations TU : Travaux uniques

OP	Code opération	Opérations	Priorité	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Période	Périodicité	Exécutant	Temps de travail moyen GT	Temps de travail moyen C
C4	TU 2	Matérialiser les lieux d'accueil et de stationnement	1		X	X				Oct/fév	ponctuel	GT/ prestataire	15	
A2	TU 1	Réouverture par coupe de ligneux	1		X		X			Nov / fév	ponctuel	GT/ prestataire	10	
B1	TU 1	Réouverture par coupe des ligneux	1			X		X		Nov/ janv	ponctuel	GT/ prestataire	15	
C5	TU 3	Canalisation de la fréquentation sur la route des crêtes	1				X			Oct/fév	ponctuel	GT/ prestataire	15	

Opérations TE : Travaux d'entretien

OP	Code opération	Opérations	Priorité	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Période	Périodicité	Exécutant	Temps de travail moyen GT	Temps de travail moyen C
A1/A2	TE 3	Pâturage ovin des parcelles accessibles	1	X	X	X	X	X	X	Mai/octobre	/3ans	GT/ éleveur / C	95	10
A1/A2	TE 1	Débroussaillage avec évacuation des rémanents	1	X	X		X		X	Nov / fév	ponctuel	GT/ prestataire	15	5
A1/A2/B1	TE 2	Prise en compte des espèces végétales invasives lors des opérations de gestion	1		X		X		X	Nov / fév	ponctuel	GT		
A1	TE 4	Fauche avec évacuation des rémanents	1		X			X		Juillet	/3ans	GT	5	
B1	TE 1	Débroussaillage avec évacuation des rémanent	1			X		X		Nov/janv	ponctuel	GT/ prestataire	10	

Opérations PO : Police PI : Pédagogie et information

OP	Code opération	Opérations	Priorité	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Période	Périodicité	Exécutant	Temps de travail moyen GT	Temps de travail moyen C
C6	PI 3	Continuer les animations à destination des scolaires et formations de l'environnement	2	X	X	X	X	X	X		annuel	GT	5	
C6	PI 4	Continuer les sorties découvertes du site	2	X	X	X	X	X	X		annuel	GT	2	
B4	PI/AD	Limitation de la fréquentation de la zone de nidification du Faucon pèlerin	1	X	X	X	X	X	X		annuel	C		
C5	PO 1	Renforcer la surveillance du site	1	X	X	X	X	X	X		annuel	GT/C	10	10
A4	PI 2	Mise en place de panonceaux de sensibilisation à destination des spéléologues	2		X						ponctuel	prestataire		
B4	PI 1	Sensibiliser les propriétaires à la préservation des suintements	2											
C6	PI 5	Participer au développement d'outils pédagogiques	2								ponctuel	GT/C	2	2

Opérations SE : Suivi

OP	Code opération	Opérations	Priorité	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Période	Périodicité	Exécutant	Temps de travail moyen en GT	Temps de travail moyen en C
A2	SE 8	Mise en place d'une étude des cigales	2	?							ponctuel	C/OPIE/ autres sites		
A1	SE 10	Inventaires des lépidoptères nocturnes	2	X	X	X	X	X	X	av r/sept	annuel	C/ OPIE		1
A3	SE 11	Relever la présence de <i>Lucanus cervus</i> et de <i>Cerambyx cerdo</i>	2	X	X	X	X	X	X	mai/juin	annuel	C/GT	2	2
A3	SE 14	Suivi de la reproduction des amphibiens	1	X	X	X	X	X	X	Mars/mai	annuel	C		2
A4	SE 15	Comptage des chiroptères hivernant	1	X	X	X	X	X	X	Déc/janv	annuel	PNR/C		1
A1/A2	SE 2	Mise en place d'un suivi des rhopalocères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1	X	X	X	X	X	X	av r/sept	annuel	C		6
B4	SE 20	Suivi de la nidification du Faucon pèlerin	1	X	X	X	X	X	X	Fév/aout	annuel	C/GT, LPO	2	7
A2/A3	SE 6	Mise en place d'un suivi des oiseaux nicheurs	1	X	X	X	X	X	X	Mars/mai	annuel	C		5
A2	SE 7	Mise en place d'un suivi des reptiles	1	X	X	X	X	X	X	Mars/juin	annuel	C/GT	2	5
A2	SE 9	Relever la présence d' <i>Eriogaster catax</i>	2	X	X	X	X	X	X	Av ril/juillet	annuel	C/GT	1	1
A4	SE 16	Évaluation de l'utilisation des cavités pour le swarming	2	X	X	X	X			sept	ponctuel	PNR/C/GT	1	1
B3	SE 21	Recherche des anciennes stations d'éboulis	2	X	X	X				Mai	ponctuel	C, PNR, CBNBP		2
A3	SE 12	Caractérisation des habitats potentiels liés aux suintements	2	X	X					mai	ponctuel	C, PNR, CBNBP		1
A3	SE 13	Inventaire des espèces animales présentes dans les suintements	2	X	X					Mars/juil	2ans	C/GT	1	1
A1/A2	SE 1	Mise en place d'un suivi phytosociologique des parcelles gérées	1	X		X		X	X	mai	/3ans	C/ GT	2	5
A1/A2	SE 5	Mise en place d'un suivi des espèces végétales prioritaires	1	X		X		X	X	juin		C/ GT	2	2
B1	SE 18	Identification du groupement phytosociologique de la station d' <i>Hyssopus officinalis</i>	2	X						juil.	ponctuel	C, PNR, CBNBP		1
B1	SE 2	Mise en place d'un suivi des rhopalocères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1		X		X	X		Mars/sept	/3 ans	C		2
B1	SE 3	Mise en place d'un suivi des orthoptères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1		X		X	X		Mars/sept	/3 ans	C		2
A1/A2/B1	SE 4	Mise en place d'un suivi de l'embroussaillage	1		X		X	X		juin/aout	/3 ans	GT/C	1	1
B1/B2	SE 5	Mise en place d'un suivi des espèces végétales prioritaires	1		X		X		X	Mai/juin	/3 ans	GT/C	1	1
A1/A2	SE 3	Mise en place d'un suivi des orthoptères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1		X			X		Mai /sept	/3ans	C / prestataire		15
B1	SE 19	Réaliser une étude géologique	2			X					ponctuel	prestataire		
C8	SE 22	Actualiser la cartographie des habitats en fin de plan	1					X	X	Av ril/juillet	ponctuel	C / prestataire		15
A1	SE 17	Dans le cas de la faisabilité d'AD 7, étude de la banque de graine existante	2					X				prestataire		

Opérations AD : Administratif

OP	Code opération	Opérations	Priorité	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Période	Périodicité	Exécutant	Temps de travail moyen GT	Temps de travail moyen C
C1	AD 12	Mise en place d'un programme des travaux cynégétiques et d'un plan de circulation	1	X	X	X	X	X	X		annuel	C/GT	5	5
C1	AD 13	Mise en cohérence de l'activité cynégétique avec le décret de la réserve naturelle	1	X	X	X	X	X	X		annuel	C/GT		
C4	AD 17	Réflexion sur un plan d'interprétation	2	X	X	X	X	X	X		ponctuel	C/GT		10
C4	AD 19	Communiquer au moyens de différents médias (articles de presse, site internet...)	2	X	X	X	X	x	X		annuel	C/GT	2	2
A1	AD 2	Renouvellement et suivi de la convention de pâturage	1	X	X	X	X	X	X		annuel	GT	1	
C7	AD 20	Accompagner les communes dans les démarches de biens vacants et sans maîtres	1	X	X	X	X	X	X		annuel	prestataire		
C8	AD 22	Participer aux réunions internes	2	X	X	X	X	X	X		annuel	C/GT	3	3
C8	AD 23	Préparer et participer aux réunions des instances consultatives (comité consultatif, conseil scientifique...)	2	X	X	X	X	X	X		annuel	C/GT	5	10
C8	AD 24	Participer au réseau des gestionnaires d'Île-de-France	2	X	X	X	X	X	X		annuel	C/GT	1	1
C8	AD 25	Participer au réseau des Réserves Naturelles de France	2	X	X	X	X	X	X		annuel	C/GT	5	5
C8	AD 26	Programmer annuellement les opérations	1	X	X	X	X	X	X		annuel	C		5
C8	AD 27	Assurer la maîtrise d'oeuvre, d'ouvrage, et le suivi des opérations de gestion	1	X	X	X	X	X	X		annuel	C/GT	10	10
C8	AD 28	Participer à des stages de formations	2	X	X	X	X	X	X		annuel	C/GT	10	10
C8	AD 29	Évaluer annuellement le plan de travail	1	X	X	X	X	X	X		annuel	C		5
C8	AD 33	Assurer le montage administratif et financier des opérations	1	X	X	X	X	X	X		annuel	C		5
C8	AD 34	Assurer le suivi administratif et financier des opérations	1	X	X	X	X	X	X		annuel	C		5
C8	AD 35	Acquérir le matériel nécessaire aux suivis et opérations	2	X	X	X	X	X	X		annuel	C/GT	1	1
C8	AD 36	Assurer l'entretien et le renouvellement des équipements et du matériel	2	X	X	X	X	X	X		annuel	C/GT	5	
C8	AD 37	Renseigner la base de données Serena	2	X	X	X	X	X	X		annuel	C/GT	2	10
C8	AD 38	Renseigner la base de données SIG	2	X	X	X	X	X	X		annuel	C/GT	1	10
A1/A2/B1/C4	AD 1	Identifier les propriétaires des parcelles concernées pour obtenir leur accord. Pour ceux intéressés, initier la démarche pour un contrat Natura 2000	1	X	X	X	X	X		-	annuel	C/ GT	1	1
C2	AD 14	Etudier les possibilités de chartes Natura 2000 avec les différents propriétaires et usagers institutionnalisés	2	X	X	X	X	X			annuel	C, PNR		5
C3	AD 16	Suivre la mise en place des MAE sur la réserve naturelle	2	X	X	X	X	X			annuel	C, PNR		2
A2/B1/C4/C5	AD 3	Demande d'autorisation de travaux	1	X	X	X	X			-	-	C		10
B1/C4/C5	AD 9	Rechercher des financements	1	X	X	X	X				ponctuel	C		10
C2	AD 15	Réflexion pour la mise en place d'un plan de circulation	2	X	X	X						C/GT		
B1/C4/C5	AD 8	Montage de marché public pour les opérations d'un montant supérieur à 15000€	1	X	X		X				ponctuel	C		10
C7	AD 21	Digitaliser le cadastre du site	2	X	X						ponctuel	prestataire		
A4	AD 6	Identifier les propriétaires ayant une activité forestière sur leur parcelle	2	X	X						ponctuel		2	2
C4	AD 18	Création du dépliant RNN coteaux de la Seine	2	X							ponctuel	prestataire		
A5	AD 7	Rechercher les moyens réalisables pour favoriser le retour des messicoles	2		X	X	X	X	X		ponctuel	C/GT	5	5
C8	AD 30	Évaluer le plan de gestion à mi-parcours	1			X					ponctuel	C		50

B.4.2 Programmation indicative des moyens humains et financiers

Coûts de fonctionnement :

La subvention annuelle de l'État finance les coûts de fonctionnements annuels de la réserve naturelle comprenant les postes de Garde-Technicien et de Conservatrice, les coûts d'hébergement par le PNR (administration, etc) et les opérations courantes d'entretien du site (pâturage, fauche, etc).

Actuellement, aucune subvention régulière n'est versée par un autre organisme que l'État. Des subventions autres ont déjà été perçues ponctuellement en 2011, par la Fondation du patrimoine dans le cadre d'un appel à projet pour la restauration de milieux naturels, et par le Conseil Général pour financer des animations sur le site.

En 2012, La subvention de l'État est d'un montant de 109 140 € réparti comme suit :

Coûts (en €) de personnel et d'hébergement par la structure gestionnaire (PNR) basés sur les chiffres de l'année 2011 :

Charges de personnel annuelles :	75270,92 €
Garde-technicienne	39202,44
Conservatrice	36068,48
- <i>Rémunération de personnel :</i>	<i>51304,08</i>
Garde-technicienne	26748,48
Conservatrice	24555,6
- <i>Charges patronales :</i>	<i>21836,84</i>
Garde-technicienne	11388,96
Conservatrice	10447,88
- <i>Autres charges et frais assimilés :</i>	<i>2130,00</i>
Garde-technicienne	1065,00
Conservatrice	1065,00
Frais de structure	12507,25 €
Frais de déplacements (formations, congrès...)	800,00 €
Total	88578,10 €

Coût (en €) des opérations de fonctionnement sur la réserve naturelle :

Pâturage annuel d'entretien des pelouses	16000 € (minimum)
Achat petit matériel et fournitures...	800 € (variable)
Opérations d'entretien (taille, fauche...)	3761,9 € (variable)
Total	13038,17 €

Une estimation annuelle des coûts de personnels a été réalisée par opération à partir de l'estimation du temps de travail et du coût journalier par poste. Une estimation annuelle des coûts d'entretien du site a été également réalisée. Le détail est présenté dans les tableau de programmation indicative des opérations et coûts par année.

Coûts annuels de personnel et d'entretien :

	Coût personnel	Coût entretien
2013	74 484,64 €	20 000,00 €
2014	80 962 €	24 000 €
2015	80 279,78 €	20 000,00 €
2016	81 984,23 €	20 000,00 €
2017	80 620,67 €	20 000,00 €
2018	105 676,14 €	20 000,00 €
Total	504 007,02 €	124 000,00 €

Coûts d'investissement :

L'investissement regroupe toutes les études faites par des prestataires, les achats de matériel type véhicule, et les gros travaux d'aménagement et restauration de milieux lourdes. Ces dépenses sont ponctuelles, et les montants estimés seront réactualisés par devis avant leur réalisation.

Une estimation des coûts de personnels a été réalisée par opération à partir de l'estimation du temps de travail et du coût journalier par poste.

Coûts d'investissement par année :

	Coût investissement
2013	1 900,00 €
2014	67 600 €
2015	50 200,00 €
2016	87 900,00 €
2017	30 700,00 €
2018	20 200,00 €
Total	258 500,00 €

Programmation indicative des opérations et coûts par année

Année 2013

1/2

OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
C1	AD 12	Mise en place d'un programme des travaux cynégétiques et d'un plan de circulation	1		annuel	C/GT	2 556,68 €		
C1	AD 13	Mise en cohérence de l'activité cynégétique avec le décret de la réserve naturelle	1		annuel	C/GT	2 556,68 €		
C4	AD 17	Réflexion sur un plan d'interprétation	2		ponctuel	C/GT	1 704,45 €		
C4	AD 19	Communiquer au moyens de différents médias (articles de presse, site internet...)	2		annuel	C/GT	681,78 €		
A1	AD 2	Renouvellement et suivi de la convention de pâturage	1		annuel	GT	170,45 €		
C7	AD 20	Accompagner les communes dans les démarches de biens vacants et sans maîtres	1		annuel	prestataire	852,23 €	à définir	
C8	AD 22	Participer aux réunions internes	2		annuel	C/GT	1 022,67 €		
C8	AD 23	Préparer et participer aux réunions des instances consultatives (comité consultatif, conseil scientifique...)	2		annuel	C/GT	2 556,68 €		
C8	AD 24	Participer au réseau des gestionnaires d'Île-de-France	2		annuel	C/GT	340,89 €		
C8	AD 25	Participer au réseau des Réserves Naturelles de France	2		annuel	C/GT	1 704,45 €		
C8	AD 26	Programmer annuellement les opérations	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 27	Assurer la maîtrise d'oeuvre, d'ouvrage, et le suivi des opérations de gestion	1		annuel	C/GT	3 408,91 €		
C8	AD 28	Participer à des stages de formations	2		annuel	C/GT	3 408,91 €		
C8	AD 29	Évaluer annuellement le plan de travail	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 33	Assurer le montage administratif et financier des opérations	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 34	Assurer le suivi administratif et financier des opérations	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 35	Acquérir le matériel nécessaire aux suivis et opérations	2		annuel	C/GT	340,89 €	à définir	
C8	AD 36	Assurer l'entretien et le renouvellement des équipements et du matériel	2		annuel	C/GT	1 363,56 €		
C8	AD 37	Renseigner la base de données Serena	2		annuel	C/GT	3 749,80 €		
C8	AD 38	Renseigner la base de données SIG	2		annuel	C/GT	1 874,90 €		
A1/A2/B1/C4	AD 1	Identifier les propriétaires des parcelles concernées pour obtenir leur accord. Pour ceux intéressés, initier la démarche pour un contrat Natura 2000	1	-	annuel	C/ GT	340,89 €		
C2	AD 14	Étudier les possibilités de chartes Natura 2000 avec les différents propriétaires et usagers institutionnalisés	2		annuel	C, PNR	852,23 €		
C3	AD 16	Suivre la mise en place des MAE sur la réserve naturelle	2		annuel	C, PNR	340,89 €		
A2/B1/C4/C5	AD 3	Demande d'autorisation de travaux	1	-	-	C	1 704,45 €		
B1/C4/C5	AD 9	Rechercher des financements	1		ponctuel	C	1 704,45 €		
C2	AD 15	Réflexion pour la mise en place d'un plan de circulation	2			C/GT	0,00 €		
B1/C4/C5	AD 8	Montage de marché public pour les opérations d'un montant supérieur à 15000€	1		ponctuel	C	1 704,45 €		
C7	AD 21	Digitaliser le cadastre du site	2		ponctuel	prestataire	0,00 €	à définir	
A4	AD 6	Identifier les propriétaires ayant une activité forestière sur leur parcelle	2		ponctuel		681,78 €		
C4	AD 18	Création du dépliant RNN coteaux de la Seine	2		ponctuel	prestataire	0,00 €	1 700,00 €	

OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
C6	PI 3	Continuer les animations à destination des scolaires et formations de l'environnement	2		annuel	GT	852,23 €		
C6	PI 4	Continuer les sorties découvertes du site	2		annuel	GT	340,89 €		
B4	PI/AD	Limitation de la fréquentation de la zone de nidification du Faucon pèlerin	1		annuel	C	0,00 €		
C5	PO 1	Renforcer la surveillance du site	1		annuel	GT/C	3 408,91 €		
A2	SE 8	Mise en place d'une étude des cigales	2		ponctuel	C/OPIE/ autres sites	0,00 €		
A1	SE 10	Inventaires des lépidoptères nocturnes	2	av r/sept	annuel	C/ OPIE	170,45 €		
A3	SE 11	Relever la présence de <i>Lucanus cervus</i> et de <i>Cerambyx cerdo</i>	2	mai/juin	annuel	C/GT	681,78 €		
A3	SE 14	Suivi de la reproduction des amphibiens	1	Mars/mai	annuel	C	340,89 €		
A4	SE 15	Comptage des chiroptères hivernant	1	Déc/janv	annuel	PNR/C	170,45 €		
A1/A2	SE 2	Mise en place d'un suivi des rhopalocères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1	av r/sept	annuel	C	1 022,67 €		
B4	SE 20	Suivi de la nidification du Faucon pèlerin	1	Fév/aout	annuel	C/GT, LPO	1 534,01 €		
A2/A3	SE 6	Mise en place d'un suivi des oiseaux nicheurs	1	Mars/mai/mai	annuel	C	852,23 €		
A2	SE 7	Mise en place d'un suivi des reptiles	1	Mars/juin	annuel	C/GT	1 193,12 €		
A2	SE 9	Relever la présence d' <i>Eriogaster catax</i>	2	Avril/juillet	annuel	C/GT	340,89 €		
A4	SE 16	Évaluation de l'utilisation des cavités pour le swarming	2	sept	ponctuel	PNR/C/GT	340,89 €		
B3	SE 21	Recherche des anciennes stations d'éboulis	2	mai	ponctuel	C, PNR, CBNBP	340,89 €		
A3	SE 12	Caractérisation des habitats potentiels liés aux suintements	2	mai	ponctuel	C, PNR, CBNBP	170,45 €		
A3	SE 13	Inventaire des espèces animales présentes dans les suintements	2	Mars/juil	2ans	C/GT	340,89 €		
A1/A2	SE 1	Mise en place d'un suivi phytosociologique des parcelles gérées	1	mai	/3ans	C/ GT	1 193,12 €		
A1/A2	SE 5	Mise en place d'un suivi des espèces végétales prioritaires	1	Mai/octobre		C/ GT	681,78 €		
B1	SE 18	Identification du groupement phytosociologique de la station d' <i>Hyssopus officinalis</i>	2	mai	ponctuel	C, PNR, CBNBP	170,45 €		
OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
A1/A2	TE 3	Pâturage ovin des parcelles accessibles	1	Mai/octobre	/3ans	GT/ éleveur / C	17 896,77 €	200,00 €	16 000,00 €
A1/A2	TE 1	Débroussaillage avec évacuation des rémanents	1	Nov / fév	ponctuel	GT/ prestataire	3 408,91 €		4 000,00 €
							Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
Total 2013							74 484,64 €	1 900,00 €	20 000,00 €

Année 2014

1/2

OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
C1	AD 12	Mise en place d'un programme des travaux cynégétiques et d'un plan de circulation	1		annuel	C/GT	1 704,45 €		
C1	AD 13	Mise en cohérence de l'activité cynégétique avec le décret de la réserve naturelle	1		annuel	C/GT	1 704,45 €		
C4	AD 17	Réflexion sur un plan d'interprétation	2		ponctuel	C/GT	1 704,45 €		
C4	AD 19	Communiquer au moyens de différents médias (articles de presse, site internet...)	2		annuel	C/GT	681,78 €		
A1	AD 2	Renouvellement et suivi de la convention de pâturage	1		annuel	GT	170,45 €		
C7	AD 20	Accompagner les communes dans les démarches de biens vacants et sans maîtres	1		annuel	prestataire	0,00 €	à définir	
C8	AD 22	Participer aux réunions internes	2		annuel	C/GT	1 022,67 €		
C8	AD 23	Préparer et participer aux réunions des instances consultatives (comité consultatif, conseil scientifique...)	2		annuel	C/GT	2 556,68 €		
C8	AD 24	Participer au réseau des gestionnaires d'Île-de-France	2		annuel	C/GT	340,89 €		
C8	AD 25	Participer au réseau des Réserves Naturelles de France	2		annuel	C/GT	1 704,45 €		
C8	AD 26	Programmer annuellement les opérations	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 27	Assurer la maîtrise d'oeuvre, d'ouvrage, et le suivi des opérations de gestion	1		annuel	C/GT	3 408,91 €		
C8	AD 28	Participer à des stages de formations	2		annuel	C/GT	3 408,91 €		
C8	AD 29	Évaluer annuellement le plan de travail	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 33	Assurer le montage administratif et financier des opérations	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 34	Assurer le suivi administratif et financier des opérations	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 35	Acquérir le matériel nécessaire aux suivis et opérations	2		annuel	C/GT	340,89 €	à définir	
C8	AD 36	Assurer l'entretien et le renouvellement des équipements et du matériel	2		annuel	C/GT	852,23 €		
C8	AD 37	Renseigner la base de données Serena	2		annuel	C/GT	2 045,34 €		
C8	AD 38	Renseigner la base de données SIG	2		annuel	C/GT	1 874,90 €		
A1/A2/B1/C4	AD 1	Identifier les propriétaires des parcelles concernées pour obtenir leur accord. Pour ceux intéressés, initier la démarche pour un contrat Natura 2000	1	-	annuel	C/ GT	340,89 €		
C2	AD 14	Etudier les possibilités de chartes Natura 2000 avec les différents propriétaires et usagers institutionnalisés	2		annuel	C, PNR	852,23 €		
C3	AD 16	Suivre la mise en place des MAE sur la réserve naturelle	2		annuel	C, PNR	340,89 €		
A2/B1/C4/C5	AD 3	Demande d'autorisation de travaux	1	-	-	C	1 704,45 €		
B1/C4/C5	AD 9	Rechercher des financements	1		ponctuel	C	1 704,45 €		
C2	AD 15	Réflexion pour la mise en place d'un plan de circulation	2			C/GT	0,00 €		
B1/C4/C5	AD 8	Montage de marché public pour les opérations d'un montant supérieur à 15000€	1		ponctuel	C	1 704,45 €		
C7	AD 21	Digitaliser le cadastre du site	2		ponctuel	prestataire	0,00 €	à définir	
A4	AD 6	Identifier les propriétaires ayant une activité forestière sur leur parcelle	2		ponctuel		681,78 €		
C4	AD 18	Création du dépliant RNN coteaux de la Seine	2		ponctuel	prestataire	0,00 €	1 700,00 €	
A5	AD 7	Rechercher les moyens réalisables pour favoriser le retour des messicoles	2		ponctuel	C/GT	1 704,45 €		

OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
C6	PI 3	Continuer les animations à destination des scolaires et formations de l'environnement	2		annuel	GT	852,23 €		
C6	PI 4	Continuer les sorties découvertes du site	2		annuel	GT	340,89 €		
B4	PI/AD	Limitation de la fréquentation de la zone de nidification du Faucon pèlerin	1		annuel	C	0,00 €		
C5	PO 1	Renforcer la surveillance du site	1		annuel	GT/C	3 408,91 €		
A4	PI 2	Mise en place de panneaux de sensibilisation à destination des spéléologues	2		ponctuel	prestataire	0,00 €	500,00 €	
OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
A1	SE 10	Inventaires des lépidoptères nocturnes	2	avr/sept	annuel	C/ OPIE	170,45 €		
A3	SE 11	Relever la présence de <i>Lucanus cervus</i> et de <i>Cerambyx cerdo</i>	2	mai/juin	annuel	C/GT	681,78 €		
A3	SE 14	Suivi de la reproduction des amphibiens	1	Mars/mai	annuel	C	340,89 €		
A4	SE 15	Comptage des chiroptères hivernant	1	Déc/janv	annuel	PNR/C	170,45 €		
A1/A2	SE 2	Mise en place d'un suivi des rhopalocères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1	avr/sept	annuel	C	1 022,67 €		
B4	SE 20	Suivi de la nidification du Faucon pèlerin	1	Fév/aout	annuel	C/GT, LPO	1 534,01 €		
A2/A3	SE 6	Mise en place d'un suivi des oiseaux nicheurs	1	Mars/mai	annuel	C	852,23 €		
A2	SE 7	Mise en place d'un suivi des reptiles	1	Mars/juin	annuel	C/GT	1 193,12 €		
A2	SE 9	Relever la présence d' <i>Eriogaster catax</i>	2	Avril/juillet	annuel	C/GT	340,89 €		
A4	SE 16	Évaluation de l'utilisation des cavités pour le swarming	2	sept	ponctuel	PNR/C/GT	340,89 €		
B3	SE 21	Recherche des anciennes stations d'éboulis	2	Mai	ponctuel	C, PNR, CBNBP	340,89 €		
A3	SE 12	Caractérisation des habitats potentiels liés aux suintements	2	Mai	ponctuel	C, PNR, CBNBP	170,45 €		
A3	SE 13	Inventaire des espèces animales présentes dans les suintements	2	Mars/juil	2ans	C/GT	340,89 €		
B1	SE 2	Mise en place d'un suivi des rhopalocères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1	Mars/sept	/3 ans	C	340,89 €		
B1	SE 3	Mise en place d'un suivi des orthoptères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1	Mars/sept	/3 ans	C	340,89 €		
A1/A2/B1	SE 4	Mise en place d'un suivi de l'embroussaillage	1	juin/aout	/3 ans	GT/C	340,89 €		
B1/B2	SE 5	Mise en place d'un suivi des espèces végétales prioritaires	1	Mai/juin	/3 ans	GT/C	340,89 €		
A1/A2	SE 3	Mise en place d'un suivi des orthoptères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1	Mai /sept	/3ans	C / prestataire	2 556,68 €	10 500,00 €	
OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
A1/A2	TE 3	Pâturage ovin des parcelles accessibles	1	Mai/octobre	/3ans	GT/ éleveur / C	17 896,77 €	200,00 €	16 000,00 €
A1/A2	TE 1	Débroussaillage avec évacuation des rémanents	1	Nov / fév	ponctuel	GT/ prestataire	3 408,91 €		4 000,00 €
A1/A2/B1	TE 2	Prise en compte des espèces végétales invasives lors des opérations de gestion	1	Nov / fév	ponctuel	GT	0,00 €		
A1	TE 4	Fauche avec évacuation des rémanents	1	Juillet	/3ans	GT	852,23 €		4 000,00 €
B1	TE 1	Débroussaillage avec évacuation des rémanent	1	Nov /janv	ponctuel	GT/ prestataire	1 704,45 €		
C4	TU 2	Matérialiser les lieux d'accueil et de stationnement	1	Oct/fév	ponctuel	GT/ prestataire	3 408,91 €	50 000 €	
A2	TU 1	Réouverture par coupe de ligneux	1	Nov / fév	ponctuel	GT/ prestataire	1 704,45 €	4 700 €	
							Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
Total 2014							80 962 €	67 600 €	24 000 €

Année 2015

1/2

OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
C1	AD 12	Mise en place d'un programme des travaux cynégétiques et d'un plan de circulation	1		annuel	C/GT	1 704,45 €		
C1	AD 13	Mise en cohérence de l'activité cynégétique avec le décret de la réserve naturelle	1		annuel	C/GT	0,00 €		
C4	AD 17	Réflexion sur un plan d'interprétation	2		ponctuel	C/GT	1 704,45 €		
C4	AD 19	Communiquer au moyens de différents médias (articles de presse, site internet...)	2		annuel	C/GT	681,78 €		
A1	AD 2	Renouvellement et suivi de la convention de pâturage	1		annuel	GT	170,45 €		
C7	AD 20	Accompagner les communes dans les démarches de biens vacants et sans maîtres	1		annuel	prestataire	0,00 €	à définir	
C8	AD 22	Participer aux réunions internes	2		annuel	C/GT	1 022,67 €		
C8	AD 23	Préparer et participer aux réunions des instances consultatives (comité consultatif, conseil scientifique...)	2		annuel	C/GT	2 556,68 €		
C8	AD 24	Participer au réseau des gestionnaires d'Île-de-France	2		annuel	C/GT	340,89 €		
C8	AD 25	Participer au réseau des Réserves Naturelles de France	2		annuel	C/GT	1 704,45 €		
C8	AD 26	Programmer annuellement les opérations	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 27	Assurer la maîtrise d'oeuvre, d'ouvrage, et le suivi des opérations de gestion	1		annuel	C/GT	3 408,91 €		
C8	AD 28	Participer à des stages de formations	2		annuel	C/GT	3 408,91 €		
C8	AD 29	Évaluer annuellement le plan de travail	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 33	Assurer le montage administratif et financier des opérations	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 34	Assurer le suivi administratif et financier des opérations	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 35	Acquérir le matériel nécessaire aux suivis et opérations	2		annuel	C/GT	340,89 €	à définir	
C8	AD 36	Assurer l'entretien et le renouvellement des équipements et du matériel	2		annuel	C/GT	852,23 €		
C8	AD 37	Renseigner la base de données Serena	2		annuel	C/GT	2 045,34 €		
C8	AD 38	Renseigner la base de données SIG	2		annuel	C/GT	1 874,90 €		
A1/A2/B1/C4	AD 1	Identifier les propriétaires des parcelles concernées pour obtenir leur accord. Pour ceux intéressés, initier la démarche pour un contrat Natura 2000	1	-	annuel	C/ GT	340,89 €		
C2	AD 14	Etudier les possibilités de chartes Natura 2000 avec les différents propriétaires et usagers institutionnalisés	2		annuel	C, PNR	852,23 €		
C3	AD 16	Suivre la mise en place des MAE sur la réserve naturelle	2		annuel	C, PNR	340,89 €		
A2/B1/C4/C5	AD 3	Demande d'autorisation de travaux	1	-	-	C	1 704,45 €		
B1/C4/C5	AD 9	Rechercher des financements	1		ponctuel	C	1 704,45 €		
C2	AD 15	Réflexion pour la mise en place d'un plan de circulation	2			C/GT	0,00 €		
A5	AD 7	Rechercher les moyens réalisables pour favoriser le retour des messicoles	2		ponctuel	C/GT	1 704,45 €		
C8	AD 30	Évaluer le plan de gestion à mi-parcours	1		ponctuel	C	8 522,27 €		

OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
C6	PI 3	Continuer les animations à destination des scolaires et formations de l'environnement	2		annuel	GT	852,23 €		
C6	PI 4	Continuer les sorties découvertes du site	2		annuel	GT	340,89 €		
B4	PI/AD	Limitation de la fréquentation de la zone de nidification du Faucon pèlerin	1		annuel	C	0,00 €		
C5	PO 1	Renforcer la surveillance du site	1		annuel	GT/C	3 408,91 €		
OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
A1	SE 10	Inventaires des lépidoptères nocturnes	2	avr/sept	annuel	C/ OPIE	170,45 €		
A3	SE 11	Relever la présence de <i>Lucanus cervus</i> et de <i>Cerambyx cerdo</i>	2	mai/juin	annuel	C/GT	681,78 €		
A3	SE 14	Suivi de la reproduction des amphibiens	1	Mars/mai	annuel	C	340,89 €		
A4	SE 15	Comptage des chiroptères hivernant	1	Déc/janv	annuel	PNR/C	170,45 €		
A1/A2	SE 2	Mise en place d'un suivi des rhopalocères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1	avr/sept	annuel	C	1 022,67 €		
B4	SE 20	Suivi de la nidification du Faucon pèlerin	1	Fév/aout	annuel	C/GT, LPO	1 534,01 €		
A2/A3	SE 6	Mise en place d'un suivi des oiseaux nicheurs	1	Mars/mai/mai	annuel	C	852,23 €		
A2	SE 7	Mise en place d'un suivi des reptiles	1	Mars/juin	annuel	C/GT	1 193,12 €		
A2	SE 9	Relever la présence d' <i>Eriogaster catax</i>	2	Avril/juillet	annuel	C/GT	340,89 €		
A4	SE 16	Évaluation de l'utilisation des cavités pour le swarming	2	sept	ponctuel	PNR/C/GT	340,89 €		
B3	SE 21	Recherche des anciennes stations d'éboulis	2	mai	ponctuel	C, PNR, CBNBP	340,89 €		
A1/A2	SE 1	Mise en place d'un suivi phytosociologique des parcelles gérées	1	mai	/3ans	C/ GT	1 193,12 €		
A1/A2	SE 5	Mise en place d'un suivi des espèces végétales prioritaires	1	mai		C/ GT	681,78 €		
B1	SE 19	Réaliser une étude géologique	2		ponctuel	prestataire	0,00 €	à définir	
OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
A1/A2	TE 3	Pâturage ovin des parcelles accessibles	1	Mai/octobre	/3ans	GT/ éleveur / C	17 896,77 €	200,00 €	16 000,00 €
B1	TE 1	Débroussaillage avec évacuation des rémanant	1	Nov/janv	ponctuel	GT/ prestataire	1 704,45 €		4 000,00 €
OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
C4	TU 2	Matérialiser les lieux d'accueil et de stationnement	1	Oct/fév	ponctuel	GT/ prestataire	3 408,91 €	50 000 €	
B1	TU 1	Réouverture par coupe des ligneux	1	Nov/ janv	ponctuel	GT/ prestataire	3 408,91 €	60 000€	
							Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
Total 2015							80 279,78 €	50 200,00 €	20 000,00 €

Année 2016

1/2

OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
C1	AD 12	Mise en place d'un programme des travaux cynégétiques et d'un plan de circulation	1		annuel	C/GT	1 704,45 €		
C1	AD 13	Mise en cohérence de l'activité cynégétique avec le décret de la réserve naturelle	1		annuel	C/GT	0,00 €		
C4	AD 17	Réflexion sur un plan d'interprétation	2		ponctuel	C/GT	1 704,45 €		
C4	AD 19	Communiquer au moyens de différents médias (articles de presse, site internet...)	2		annuel	C/GT	681,78 €		
A1	AD 2	Renouvellement et suivi de la convention de pâturage	1		annuel	GT	170,45 €		
C7	AD 20	Accompagner les communes dans les démarches de biens vacants et sans maîtres	1		annuel	prestataire	0,00 €	à définir	
C8	AD 22	Participer aux réunions internes	2		annuel	C/GT	1 022,67 €		
C8	AD 23	Préparer et participer aux réunions des instances consultatives (comité consultatif, conseil scientifique...)	2		annuel	C/GT	2 556,68 €		
C8	AD 24	Participer au réseau des gestionnaires d'Île-de-France	2		annuel	C/GT	340,89 €		
C8	AD 25	Participer au réseau des Réserves Naturelles de France	2		annuel	C/GT	1 704,45 €		
C8	AD 26	Programmer annuellement les opérations	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 27	Assurer la maîtrise d'oeuvre, d'ouvrage, et le suivi des opérations de gestion	1		annuel	C/GT	3 408,91 €		
C8	AD 28	Participer à des stages de formations	2		annuel	C/GT	3 408,91 €		
C8	AD 29	Évaluer annuellement le plan de travail	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 33	Assurer le montage administratif et financier des opérations	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 34	Assurer le suivi administratif et financier des opérations	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 35	Acquérir le matériel nécessaire aux suivis et opérations	2		annuel	C/GT	340,89 €	à définir	
C8	AD 36	Assurer l'entretien et le renouvellement des équipements et du matériel	2		annuel	C/GT	852,23 €		
C8	AD 37	Renseigner la base de données Serena	2		annuel	C/GT	2 045,34 €		
C8	AD 38	Renseigner la base de données SIG	2		annuel	C/GT	1 874,90 €		
A1/A2/B1/C4	AD 1	Identifier les propriétaires des parcelles concernées pour obtenir leur accord. Pour ceux intéressés, initier la démarche pour un contrat Natura 2000	1	-	annuel	C/ GT	340,89 €		
C2	AD 14	Étudier les possibilités de chartes Natura 2000 avec les différents propriétaires et usagers institutionnalisés	2		annuel	C, PNR	852,23 €		
C3	AD 16	Suivre la mise en place des MAE sur la réserve naturelle	2		annuel	C, PNR	340,89 €		
A2/B1/C4/C5	AD 3	Demande d'autorisation de travaux	1	-	-	C	1 704,45 €		
B1/C4/C5	AD 9	Rechercher des financements	1		ponctuel	C	1 704,45 €		
B1/C4/C5	AD 8	Montage de marché public pour les opérations d'un montant supérieur à 15000€	1		ponctuel	C	1 704,45 €		
A5	AD 7	Rechercher les moyens réalisables pour favoriser le retour des messicoles	2		ponctuel	C/GT	1 704,45 €		
B1	AD 10	Étudier la valorisation de la géologie du site	2		ponctuel	C/GT	2 556,68 €		
B3	AD 11	Étude des opérations de restauration des stations d'éboulis	2		ponctuel	C/GT	2 556,68 €		
A2	AD 5	Étudier les possibilités d'ouverture d'une clairière dans les boisements jeunes	2		ponctuel	C/GT	2 556,68 €		
A2	AD 4	Étude d'un étrépage expérimental sur un secteur en cours de fermeture	2	-	-	GT/C	2 556,68 €		

OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
C6	PI 3	Continuer les animations à destination des scolaires et formations de l'environnement	2		annuel	GT	852,23 €		
C6	PI 4	Continuer les sorties découvertes du site	2		annuel	GT	340,89 €		
B4	PI/AD	Limitation de la fréquentation de la zone de nidification du Faucon pèlerin	1		annuel	C	0,00 €		
C5	PO 1	Renforcer la surveillance du site	1		annuel	GT/C	3 408,91 €		
OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
A1	SE 10	Inventaires des lépidoptères nocturnes	2	av r/sept	annuel	C/ OPIE	170,45 €		
A3	SE 11	Relever la présence de <i>Lucanus cervus</i> et de <i>Ceramix cerdo</i>	2	mai/juin	annuel	C/GT	681,78 €		
A3	SE 14	Suivi de la reproduction des amphibiens	1	Mars/mai	annuel	C	340,89 €		
A4	SE 15	Comptage des chiroptères hivernant	1	Déc/janv	annuel	PNR/C	170,45 €		
A1/A2	SE 2	Mise en place d'un suivi des rhopalocères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1	av r/sept	annuel	C	1 022,67 €		
B4	SE 20	Suivi de la nidification du Faucon pèlerin	1	Fév/aout	annuel	C/GT, LPO	1 534,01 €		
A2/A3	SE 6	Mise en place d'un suivi des oiseaux nicheurs	1	Mars/mai	annuel	C	852,23 €		
A2	SE 7	Mise en place d'un suivi des reptiles	1	Mars/juin	annuel	C/GT	1 193,12 €		
A2	SE 9	Relever la présence d' <i>Eriogaster catax</i>	2	Av ril/juillet	annuel	C/GT	340,89 €		
A4	SE 16	Évaluation de l'utilisation des cavités pour le swarming	2	sept	ponctuel	PNR/C/GT	340,89 €		
B1	SE 2	Mise en place d'un suivi des rhopalocères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1	Mars/sept	/3 ans	C	340,89 €		
B1	SE 3	Mise en place d'un suivi des orthoptères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1	Mars/sept	/3 ans	C	340,89 €		
A1/A2/B1	SE 4	Mise en place d'un suivi de l'embroussaillage	1	juin/aout	/3 ans	GT/C	340,89 €		
B1/B2	SE 5	Mise en place d'un suivi des espèces végétales prioritaires	1	Mai/juin	/3 ans	GT/C	340,89 €		
OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
A1/A2	TE 3	Pâturage ovin des parcelles accessibles	1	Mai/octobre	/3ans	GT/ éleveur / C	17 896,77 €	200,00 €	16 000,00 €
A1/A2	TE 1	Débroussaillage avec évacuation des rémanents	1	Nov / fév	ponctuel	GT/ prestataire	3 408,91 €		4 000,00 €
A1/A2/B1	TE 2	Prise en compte des espèces végétales invasives lors des opérations de gestion	1	Nov / fév	ponctuel	GT	0,00 €		
OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
A2	TU 1	Réouverture par coupe de ligneux	1	Nov / fév	ponctuel	GT/ prestataire	1 704,45 €	4 700 €	
C5	TU 3	Canalisation de la fréquentation sur la route des crêtes	1	Oct/fév	ponctuel	GT/ prestataire	2 556,68 €	83 000 €	
							Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
Total 2016							81 984,23 €	87 900,00 €	20 000,00 €

Année 2017

1/2

OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
C1	AD 12	Mise en place d'un programme des travaux cynégétiques et d'un plan de circulation	1		annuel	C/GT	1 704,45 €		
C1	AD 13	Mise en cohérence de l'activité cynégétique avec le décret de la réserve naturelle	1		annuel	C/GT	0,00 €		
C4	AD 17	Réflexion sur un plan d'interprétation	2		ponctuel	C/GT	1 704,45 €		
C4	AD 19	Communiquer au moyens de différents médias (articles de presse, site internet...)	2		annuel	C/GT	681,78 €		
A1	AD 2	Renouvellement et suivi de la convention de pâturage	1		annuel	GT	170,45 €		
C7	AD 20	Accompagner les communes dans les démarches de biens vacants et sans maîtres	1		annuel	prestataire	0,00 €	à définir	
C8	AD 22	Participer aux réunions internes	2		annuel	C/GT	1 022,67 €		
C8	AD 23	Préparer et participer aux réunions des instances consultatives (comité consultatif, conseil scientifique...)	2		annuel	C/GT	2 556,68 €		
C8	AD 24	Participer au réseau des gestionnaires d'Île-de-France	2		annuel	C/GT	340,89 €		
C8	AD 25	Participer au réseau des Réserves Naturelles de France	2		annuel	C/GT	1 704,45 €		
C8	AD 26	Programmer annuellement les opérations	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 27	Assurer la maîtrise d'oeuvre, d'ouvrage, et le suivi des opérations de gestion	1		annuel	C/GT	3 408,91 €		
C8	AD 28	Participer à des stages de formations	2		annuel	C/GT	3 408,91 €		
C8	AD 29	Évaluer annuellement le plan de travail	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 33	Assurer le montage administratif et financier des opérations	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 34	Assurer le suivi administratif et financier des opérations	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 35	Assurer le matériel et le renouvellement des équipements et du matériel	2		annuel	C/GT	340,89 €	à définir	
C8	AD 36		2		annuel	C/GT	852,23 €		
C8	AD 37	Renseigner la base de données Serena	2		annuel	C/GT	2 045,34 €		
C8	AD 38	Renseigner la base de données SIG	2		annuel	C/GT	1 874,90 €		
A1/A2/B1/C4	AD 1	Identifier les propriétaires des parcelles concernées pour obtenir leur accord. Pour ceux intéressés, initier la démarche pour un contrat Natura 2000	1	-	annuel	C/ GT	340,89 €		
C2	AD 14	Étudier les possibilités de chartes Natura 2000 avec les différents propriétaires et usagers institutionnalisés	2		annuel	C, PNR	852,23 €		
C3	AD 16	Suivre la mise en place des MAE sur la réserve naturelle	2		annuel	C, PNR	340,89 €		
A5	AD 7	Rechercher les moyens réalisables pour favoriser le retour des messicoles	2		ponctuel	C/GT	1 704,45 €		
C8	AD 30	Évaluer le plan de gestion à mi-parcours	1		ponctuel	C	0,00 €		
B1	AD 10	Étudier la valorisation de la géologie du site	2		ponctuel	C/GT	2 556,68 €		
B3	AD 11	Étude des opérations de restauration des stations d'éboulis	2		ponctuel	C/GT	2 556,68 €		
A2	AD 5	Étudier les possibilités d'ouverture d'une clairière dans les boisements jeunes	2		ponctuel	C/GT	2 556,68 €		
A2	AD 4	Étude d'un étrépage expérimental sur un secteur en cours de fermeture	2	-	-	GT/C	2 556,68 €		

OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
C6	PI 3	Continuer les animations à destination des scolaires et formations de l'environnement	2		annuel	GT	852,23 €		
C6	PI 4	Continuer les sorties découvertes du site	2		annuel	GT	340,89 €		
B4	PI/AD	Limitation de la fréquentation de la zone de nidification du Faucon pèlerin	1		annuel	C	0,00 €		
C5	PO 1	Renforcer la surveillance du site	1		annuel	GT/C	3 408,91 €		
OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
A1	SE 10	Inventaires des lépidoptères nocturnes	2	av r/sept	annuel	C/ OPIE	170,45 €		
A3	SE 11	Relever la présence de <i>Lucanus cervus</i> et de <i>Ceramix cerdo</i>	2	mai/juin	annuel	C/GT	681,78 €		
A3	SE 14	Suivi de la reproduction des amphibiens	1	Mars/mai	annuel	C	340,89 €		
A4	SE 15	Comptage des chiroptères hivernant	1	Déc/janv	annuel	PNR/C	170,45 €		
A1/A2	SE 2	Mise en place d'un suivi des rhopalocères, indicateurs de milieu sur une sélection de parcelles	1	av r/sept	annuel	C	1 022,67 €		
B4	SE 20	Suivi de la nidification du Faucon pèlerin	1	Fév/aout	annuel	C/GT, LPO	1 534,01 €		
A2/A3	SE 6	Mise en place d'un suivi des oiseaux nicheurs	1	Mars/mai	annuel	C	852,23 €		
A2	SE 7	Mise en place d'un suivi des reptiles	1	Mars/juin	annuel	C/GT	1 193,12 €		
A2	SE 9	Relever la présence d' <i>Eriogaster catax</i>	2	Av ril/juillet	annuel	C/GT	340,89 €		
A1/A2	SE 1	Mise en place d'un suivi phytosociologique des parcelles gérées	1	mai	/3ans	C/ GT	1 193,12 €		
A1/A2	SE 5	Mise en place d'un suivi des espèces végétales prioritaires	1	mai		C/ GT	681,78 €		
B1	SE 2	Mise en place d'un suivi des rhopalocères, indicateurs de milieu sur une sélection de parcelles	1	Mars/sept	/3 ans	C	340,89 €		
B1	SE 3	Mise en place d'un suivi des orthoptères, indicateurs de milieu sur une sélection de parcelles	1	Mars/sept	/3 ans	C	340,89 €		
A1/A2/B1	SE 4	Mise en place d'un suivi de l'embroussaillage	1	juin/aout	/3 ans	GT/C	340,89 €		
A1/A2	SE 3	Mise en place d'un suivi des orthoptères, indicateurs de milieu sur une sélection de parcelles	1	Mai /sept	/3ans	C / prestataire	2 556,68 €	10 500,00 €	
C8	SE 22	Actualiser la cartographie des habitats en fin de plan	1	Av ril/juillet	ponctuel	C / prestataire	2 556,68 €	20 000,00 €	
A1	SE 17	Dans le cas de la faisabilité d'AD 7, étude de la banque de graine existante	2			prestataire	0,00 €	à définir	
OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
A1/A2	TE 3	Pâturage ovin des parcelles accessibles	1	Mai/octobre	/3ans	GT/ éleveur / C	17 896,77 €	200,00 €	16 000,00 €
A1	TE 4	Fauche avec évacuation des rémanents	1	Juillet	/3ans	GT	852,23 €		4 000,00 €
B1	TE 1	Débroussaillage avec évacuation des rémanent	1	Nov /janv	ponctuel	GT/ prestataire	1 704,45 €		
OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
B1	TU 1	Réouverture par coupe des ligneux	1	Nov/ janv	ponctuel	GT/ prestataire	2 556,68 €	60 000€	
							Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
Total 2017							80 620,67 €	30 700,00 €	20 000,00 €

Année 2018

1/2

OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
C1	AD 12	Mise en place d'un programme des travaux cynégétiques et d'un plan de circulation	1		annuel	C/GT	1 704,45 €		
C1	AD 13	Mise en cohérence de l'activité cynégétique avec le décret de la réserve naturelle	1		annuel	C/GT	0,00 €		
C4	AD 17	Réflexion sur un plan d'interprétation	2		ponctuel	C/GT	1 704,45 €		
C4	AD 19	Communiquer au moyens de différents médias (articles de presse, site internet...)	2		annuel	C/GT	681,78 €		
A1	AD 2	Renouvellement et suivi de la convention de pâturage	1		annuel	GT	170,45 €		
C7	AD 20	Accompagner les communes dans les démarches de biens vacants et sans maîtres	1		annuel	prestataire	0,00 €	à définir	
C8	AD 22	Participer aux réunions internes	2		annuel	C/GT	1 022,67 €		
C8	AD 23	Préparer et participer aux réunions des instances consultatives (comité consultatif, conseil scientifique...)	2		annuel	C/GT	2 556,68 €		
C8	AD 24	Participer au réseau des gestionnaires d'Île-de-France	2		annuel	C/GT	340,89 €		
C8	AD 25	Participer au réseau des Réserves Naturelles de France	2		annuel	C/GT	1 704,45 €		
C8	AD 26	Programmer annuellement les opérations	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 27	Assurer la maîtrise d'oeuvre, d'ouvrage, et le suivi des opérations de gestion	1		annuel	C/GT	3 408,91 €		
C8	AD 28	Participer à des stages de formations	2		annuel	C/GT	3 408,91 €		
C8	AD 29	Évaluer annuellement le plan de travail	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 33	Assurer le montage administratif et financier des opérations	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 34	Assurer le suivi administratif et financier des opérations	1		annuel	C	852,23 €		
C8	AD 35	Acquérir le matériel nécessaire aux suivis et opérations	2		annuel	C/GT	340,89 €	à définir	
C8	AD 36	Assurer l'entretien et le renouvellement des équipements et du matériel	2		annuel	C/GT	852,23 €		
C8	AD 37	Renseigner la base de données Serena	2		annuel	C/GT	2 045,34 €		
C8	AD 38	Renseigner la base de données SIG	2		annuel	C/GT	1 874,90 €		
A5	AD 7	Rechercher les moyens réalisables pour favoriser le retour des messicoles	2		ponctuel	C/GT	1 704,45 €		
B1	AD 10	Étudier la valorisation de la géologie du site	2		ponctuel	C/GT	2 556,68 €		
B3	AD 11	Étude des opérations de restauration des stations d'éboulis	2		ponctuel	C/GT	2 556,68 €		
A2	AD 5	Étudier les possibilités d'ouverture d'une clairière dans les boisements jeunes	2		ponctuel	C/GT	2 556,68 €		
C8	AD 31	Évaluer le plan de gestion en fin de parcours	1		ponctuel	C	17 044,54 €		
C8	AD 32	Élaborer le nouveau plan de gestion	1		ponctuel	C	17 044,54 €		

OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
C6	PI 3	Continuer les animations à destination des scolaires et formations de l'environnement	2		annuel	GT	852,23 €		
C6	PI 4	Continuer les sorties découvertes du site	2		annuel	GT	340,89 €		
B4	PI/AD	Limitation de la fréquentation de la zone de nidification du Faucon pèlerin	1		annuel	C	0,00 €		
C5	PO 1	Renforcer la surveillance du site	1		annuel	GT/C	3 408,91 €		
OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
A1	SE 10	Inventaires des lépidoptères nocturnes	2	avr/sept	annuel	C/ OPIE	170,45 €		
A3	SE 11	Relever la présence de <i>Lucanus cervus</i> et de <i>Cerambyx cerdo</i>	2	mai/juin	annuel	C/GT	681,78 €		
A3	SE 14	Suivi de la reproduction des amphibiens	1	Mars/mai	annuel	C	340,89 €		
A4	SE 15	Comptage des chiroptères hivernant	1	Déc/janv	annuel	PNR/C	170,45 €		
A1/A2	SE 2	Mise en place d'un suivi des rhopalocères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1	avr/sept	annuel	C	1 022,67 €		
B4	SE 20	Suivi de la nidification du Faucon pèlerin	1	Fév/aout	annuel	C/GT, LPO	1 534,01 €		
A2/A3	SE 6	Mise en place d'un suivi des oiseaux nicheurs	1	Mars/mai	annuel	C	852,23 €		
A2	SE 7	Mise en place d'un suivi des reptiles	1	Mars/juin	annuel	C/GT	1 193,12 €		
A2	SE 9	Relever la présence d' <i>Eriogaster catax</i>	2	Av ril/juillet	annuel	C/GT	340,89 €		
A1/A2	SE 1	Mise en place d'un suivi phytosociologique des parcelles gérées	1	mai	/3ans	C/ GT	1 193,12 €		
A1/A2	SE 5	Mise en place d'un suivi des espèces végétales prioritaires	1			C/ GT	681,78 €		
B1/B2	SE 5	Mise en place d'un suivi des espèces végétales prioritaires	1	Mai/juin	/3 ans	GT/C	340,89 €		
C8	SE 22	Actualiser la cartographie des habitats en fin de plan	1	Av ril/juillet	ponctuel	C / prestataire	2 556,68 €	20 000,00 €	
OP	Code opération	Opérations	Priorité	Période	Périodicité	Exécutant	Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
A1/A2	TE 3	Pâturage ovin des parcelles accessibles	1	Mai/octobre	/3ans	GT/ éleveur / C	17 896,77 €	200,00 €	16 000,00 €
A1/A2	TE 1	Débroussaillage avec évacuation des rémanents	1	Nov / fév	ponctuel	GT/ prestataire	3 408,91 €		4 000,00 €
A1/A2/B1	TE 2	Prise en compte des espèces végétales invasives lors des opérations de gestion	1	Nov / fév	ponctuel	GT	0,00 €		
							Coût personnel	Coût investissement	Coût entretien
Total 2018							105 676,14 €	20 200,00 €	20 000,00 €

Section C Évaluation du plan de gestion

C.1 Critères d'évaluation des objectifs

Des indicateurs de réussite sont les résultats concrets attendus suite à la réalisation des opérations du plan. Il sont principalement basés sur les suivis scientifiques, cartographiques et les inventaires qui permettent de récolter les informations sur les résultats obtenus.

Code OLT	Code OP	Objectifs du Plan	Résultats attendus	Code	Opérations	Priorité
A	A1	Entretien des pelouses mésophiles existantes par la lutte contre la dynamique naturelle de fermeture.	<ul style="list-style-type: none"> - Le niveau de fermeture est réduit ou stabilisé. - Les espèces indicatrices des pelouses sont présentes. 	TE 1	Débroussaillage avec évacuation des rémanents	1
				TE 2	Prise en compte des espèces végétales invasives lors des opérations de gestion	1
				TE 3	Pâturage ovin des parcelles accessibles	1
				TE 4	Fauche avec évacuation des rémanents	1
				SE 1	Mise en place d'un suivi phytosociologique des parcelles gérées	1
				SE 2	Mise en place d'un suivi des rhopalocères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1
				SE 3	Mise en place d'un suivi des orthoptères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1
				SE 4	Mise en place d'un suivi de l'embroussaillage	1
				SE 5	Mise en place d'un suivi des espèces végétales prioritaires	1
				AD 1	Identifier les propriétaires des parcelles concernées pour obtenir leur accord. Pour ceux intéressés, initier la démarche pour un contrat Natura 2000	1
	AD 2	Renouvellement et suivi de la convention de pâturage	1			
	A2	Reconquérir des surfaces de pelouses dans les grandes fruticées en créant une mosaïque dynamique intégrant un aspect paysager.	<ul style="list-style-type: none"> - Les surfaces d'habitat de pelouses mésophiles ont augmenté. - Les surfaces d'unités composites fruticées / pelouses ont augmenté. - Les espèces indicatrices sont présentes. 	TU 1	Réouverture par coupe de ligneux	1
				TE 1	Débroussaillage avec évacuation des rémanents	1
				TE 2	Prise en compte des espèces végétales invasives lors des opérations de gestion	1
				TE 3	Pâturage ovin des parcelles accessibles	1
				SE 1	Mise en place d'un suivi phytosociologique des parcelles gérées	1
				SE 2	Mise en place d'un suivi des rhopalocères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1
				SE 3	Mise en place d'un suivi des orthoptères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1
				SE 4	Mise en place d'un suivi de l'embroussaillage	1
				SE 5	Mise en place d'un suivi des espèces végétales prioritaires	1
SE 6				Mise en place d'un suivi des oiseaux nicheurs	1	
SE 7	Mise en place d'un suivi des reptiles	1				
SE 8	Mise en place d'une étude des cigales	2				
SE 9	Relever la présence d' <i>Eriogaster catax</i>	2				
AD 1	Identifier les propriétaires des parcelles concernées pour obtenir leur accord. Pour ceux intéressés, initier la démarche pour un contrat Natura 2000	1				
AD 3	Demande d'autorisation de travaux	1				
AD 4	Étude d'un étrépage expérimental sur un secteur en cours de fermeture	2				
SE 10	Inventaires des lépidoptères nocturnes	2				
AD 5	Étudier les possibilités d'ouverture d'une clairière dans les boisements jeunes	2				

Code OLT	Code OP	Objectifs du Plan	Résultats attendus	Code	Opérations	Priorité	
A	A3	Laisser évoluer librement les boisements les plus anciens vers la sénescence, et préserver les suintements du sous-bois des atteintes liées aux activités humaines, volontaires et involontaires.	Présence des espèces types des boisements sénescents - Les habitats liés aux suintements sont définis. - L'inventaire est disponible. - Les amphibiens se reproduisent dans les suintements.	AD 6	Identifier les propriétaires ayant une activité forestière sur leur parcelle	2	
				SE 6	Mise en place d'un suivi des oiseaux nicheurs	1	
				SE 11	Relever la présence de <i>Lucanus cervus</i> et de <i>Ceramix cerdo</i>	2	
				SE 12	Caractérisation des habitats potentiels liés aux suintements	1	
				SE 13	Inventaire des espèces animales présentes dans les suintements	2	
				SE 14	Suivi de la reproduction des amphibiens	1	
				PI 1	Sensibiliser les propriétaires à la préservation des suintements	2	
	A4	Sécuriser la tranquillité des cavités pour l'utilisation par les chiroptères en hibernation ou pour le swarming	- Nombre d'individus en hibernation - Activités de swarming identifiées	PI 2	Mise en place de panneaux de sensibilisation à destination des spéléologues	2	
				SE 15	Comptage des chiroptères hivernant	1	
				SE 16	Évaluation de l'utilisation des cavités pour le swarming	2	
	A5	Etudier la pertinence et la faisabilité de permettre le retour des messicoles	- Un ou plusieurs moyens de faciliter le retour de messicoles est prêt à être mis en place si la banque de graine a conservé des espèces recherchées.	AD 7	Rechercher les moyens réalisables pour favoriser le retour des messicoles	2	
				SE 17	Dans le cas de la faisabilité d'AD7, étude de la banque de graine existante	2	
	B	B1	Reculer le front de colonisation par les arbustes sur deux pinacles, avec reconnections entre les pelouses lorsque cela est possible	- Les surfaces d'habitat de pelouses xériques ont augmenté. - Les espèces indicatrices sont présentes. Les espèces indicatrices sont présentes. - - Succès des reproductions. - inventaires, cartographies et base de données disponibles	TU 1	Réouverture par coupe des ligneux	1
					TE 1	Débroussaillage avec évacuation des résidus	1
					TE 2	Prise en compte des espèces végétales invasives lors des opérations de gestion	1
SE 2					Mise en place d'un suivi des rhopalocères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1	
SE 3					Mise en place d'un suivi des orthoptères, indicateurs de milieux sur une sélection de parcelles	1	
SE 4					Mise en place d'un suivi de l'embroussaillage	1	
SE 5					Mise en place d'un suivi des espèces végétales prioritaires	1	
AD 1					Identifier les propriétaires des parcelles concernées pour obtenir leur accord. Pour ceux intéressés, initier la démarche pour un contrat Natura 2000	1	
AD 3					Demande d'autorisation de travaux	1	
AD 8					Montage de marché public pour les opérations d'un montant supérieur à 15000€	1	
AD 9					Rechercher des financements	1	
SE 18		Identification du groupement phytosociologique de la station d' <i>Hyssopus officinalis</i>	2				
SE 19		Réaliser une étude géologique	2				
AD 10		Étudier la valorisation de la géologie du site	2				
B2		Maintenir la reproduction d'au moins un couple de Faucon pèlerin sur la réserve naturelle	Nombre de couples reproducteurs chaque année.	PI/AD	Limitation de la fréquentation de la zone de nidification du Faucon pèlerin	1	
				SE 20	Suivi de la nidification du Faucon pèlerin	1	
B3		Retrouver des stations potentielles d'habitats d'éboulis disparus	Une ou plusieurs stations potentielles sont identifiées. Opérations de restauration prêtes à mettre en œuvre	SE 21	Recherche des anciennes stations d'éboulis	2	
				AD 11	Étude des opérations de restauration des stations d'éboulis	2	

Code OLT	Code OP	Objectifs du Plan	Résultats attendus	Code	Opérations	Priorité
C	C1	Adapter les pratiques cynégétiques sur la réserve	-Plan de circulation appliqué et respecté -Programme de travaux respecté	AD 12	Mise en place d'un programme des travaux cynégétiques et d'un plan de circulation	1
				AD 13	Mise en cohérence de l'activité cynégétique avec le décret de la réserve naturelle	1
	C2	Adapter les activités sportives et de loisirs sur la réserve	-Moyens de canaliser les activités identifiés en accord avec les structures concernées.	AD 14	Etudier les possibilités de chartes Natura 2000 avec les différents propriétaires et usagers institutionnalisés	2
				AD 15	Réflexion pour la mise en place d'un plan de circulation	2
	C3	Adapter les pratiques agricoles sur la réserve	Pratiques agricoles en accord avec les objectifs de conservation	AD 16	Suivre la mise en place des MAE sur la réserve naturelle	2
	C4	Renouveler et développer les outils d'accueil et favoriser un accès canalisé au site	-Lieux d'accueil et de stationnement aménagés et respectés -Plan d'interprétation prêt à mettre en oeuvre. -Communication régulière sur les événements et actions.	TU 2	Matérialiser les lieux d'accueil et de stationnement	1
				AD 1	Identifier les propriétaires des parcelles concernées pour obtenir leur accord. Pour ceux intéressés, initier la démarche pour un contrat Natura 2000	1
				AD 3	Demande d'autorisation de travaux	1
				AD 8	Montage de marché public pour les opérations d'un montant supérieur à 15000€	1
				AD 9	Rechercher des financements	1
				AD 17	Réflexion sur un plan d'interprétation	2
				AD 18	Création du dépliant RNN coteaux de la Seine	2
				AD 19	Communiquer au moyens de différents médias (articles de presse, site internet...)	2
	C5	Réduire les infractions	-Problématique de la route des crêtes résolue- Réduction des infractions sur le site	TU 3	Canalisation de la fréquentation sur la route des crêtes	1
				AD 3	Demande d'autorisation de travaux	1
				AD 5	Montage de marché public pour les opérations d'un montant supérieur à 15000€	1
				AD 9	Rechercher des financements	1
				PO 1	Renforcer la surveillance du site	1
	C6	Maintenir l'activité d'éducation à l'environnement en privilégiant les filières scolaires spécialisées et les écoles locales	- Nombre et type d'animations réalisées -Types de publics touchés	PI 3	Continuer les animations à destination des scolaires et formations de l'environnement	2
				PI 4	Continuer les sorties découvertes du site	2
				PI 5	Participer au développement d'outils pédagogiques	2
	C7	Réduire le nombre de parcelles sans propriétaires connus	-le parcellaire digitalisé est disponible -la démarche des bien vacants et sans maîtres est engagée	AD 20	Accompagner les communes dans les démarches de biens vacants et sans maîtres	1
				AD 21	Digitaliser le cadastre du site	2
	C8	Optimiser la gestion de la réserve naturelle et évaluer la gestion conduite		AD 22	Participer aux réunions internes	2
				AD 23	Préparer et participer aux réunions des instances consultatives (comité consultatif, conseil scientifique)	2
				AD 24	Participer au réseau des gestionnaires d'Île-de-France	2
				AD 25	Participer au réseau des Réserves Naturelles de France	2
				AD 26	Programmer annuellement les opérations	1
				AD 27	Assurer la maîtrise d'oeuvre, d'ouvrage, et le suivi des opérations de gestion	1
				AD 28	Participer à des stages de formations	2
				AD 29	Évaluer annuellement le plan de travail	1
				AD 30	Évaluer le plan de gestion à mi-parcours	1
AD 31				Évaluer le plan de gestion en fin de parcours	1	
AD 32				Élaborer le nouveau plan de gestion	1	
AD 33				Assurer le montage administratif et financier des opérations	1	
AD 34				Assurer le suivi administratif et financier des opérations	1	
AD 35				Acquérir le matériel nécessaire aux suivis et opérations	2	
AD 36				Assurer l'entretien et le renouvellement des équipements et du matériel	2	
AD 37	Renseigner la base de données Serena	2				
AD 38	Renseigner la base de données SIG	2				
			SE 22	Actualiser la cartographie des habitats en fin de plan	40 2	

C.2 Évaluation annuelle du plan de gestion

Les opérations sont évaluées en fonction de leur niveau de réalisation et des résultats obtenus par rapport aux objectifs correspondants. Les raisons de réussite ou échec sont précisées. Ces informations permettent d'évaluer si les opérations permettent de répondre aux objectifs, et si elles doivent être reconduites ou non. Par ailleurs, il est prévu d'évaluer les coûts et temps de travail de chaque opération, en comparant les coûts et temps de travail estimés et réalisés.

Extrait du tableau type pour l'évaluation annuelle :

ETAT D'AVANCEMENT ANNUEL DU PLAN DE GESTION (Bilan annuel)										
Code OLT	OLT	Code OPG	OPG	Opérations	Code	Priorité	Degré de mise en œuvre 0/1/2 (Nul/Partiel/Entier)	Résultat obtenu 0/1/2/3 (Nul/Insuf/Moy/Bon)	Commentaires	Reconduire ? 0/1/2 (Non/Reformuler/Oui)
OLT A : Retrouver un ensemble de pelouses calcicoles mésophiles , de formations arbustives et boisements calcicoles fonctionnel et en bon état de conservation										
OPG A1 : Entretenir les pelouses mésophiles existantes par la lutte contre la dynamique naturelle de fermeture.										
				Débroussaillage avec évacuation des rémanents	TE 1	1				
				Prise en compte des espèces végétales invasives lors des opérations de gestion	TE 2	1				
				Pâturage ovin des parcelles accessibles	TE 3	1				
				Fauche avec évacuation des rémanents	TE 4	1				
				Mise en place d'un suivi phytosociologique des parcelles gérées	SE 1	1				
				Mise en place d'un suivi des rhopalocères, indicateurs de milieu sur une sélection de parcelles	SE 2	1				
				Mise en place d'un suivi des orthoptères, indicateurs de milieu sur une sélection de parcelles	SE 3	1				
				Mise en place d'un suivi de l'embroussaillage	SE 4	2				
				Mise en place d'un suivi des espèces végétales prioritaires	SE 5	1				
				Identifier les propriétaires des parcelles concernées pour obtenir leur accord. Pour ceux intéressés, initier la démarche pour un contrat Natura 2000	AD 1	1				
				Renouvellement et suivi de la convention de pâturage	AD 4	1				

C.3 Évaluation finale du plan de gestion

Il s'agit de l'évaluation quinquennale, le plan de gestion étant prévu pour 5 ans.

Extrait du tableau type d'évaluation des objectifs en fin de plan

code OLT	OLT	Facteurs d'influence	code OPG	OPG	Résultats attendus	OPG atteint ? 0/1/2 (Nul/Partiel/Entier)	Progression vers l'OLT ? 0/1/2 (Insuffisante/moyenne/bonne)
A	Retrouver un ensemble de pelouses calcicoles mésophiles , de formations arbustives et boisements calcicoles fonctionnel et en bon état de conservation						
		<ul style="list-style-type: none"> -Propriétés privées avec parcellaire morcelé et grande proportion de propriétaires inconnus. - Entretien par fauche : inaccessibilité des secteurs au troupeau ; composition de la strate herbacée dominée par le brome ou l'arrhenatherum. - Entretien par pâturage : accessibilité par le troupeau ; composition de la strate herbacée dominée par le brachypode ; débroussaillage complémentaire des ligneux non consommés. -Nécessité d'exporter la matière organique donc les rémanents issus de la fauche et du débroussaillage. -Nécessité de maintenir la mise à disposition du troupeau la par l'éleveur. 	A1	Entretien des pelouses mésophiles existantes par la lutte contre la dynamique naturelle de fermeture.			
					<ul style="list-style-type: none"> - Le niveau de fermeture est réduit ou stabilisé. 		
					<ul style="list-style-type: none"> - Les espèces indicatrices des pelouses sont présentes. 		

C.4 Annexes

Annexe 1 : Convention de pâturage	43
Annexe 2 : Tableau récapitulatif du pâturage	44
Annexe 3 : Registre des opérations.....	45
Annexe 4 : Cahiers des charges des travaux	70

Annexe 1 : Convention de pâturage



CONVENTION DE GESTION

Avenant N°1

Le Parc naturel régional du Vexin français, représenté par son Président M. Jean Pichery, dûment habilité par délibération en date du 02 mai 2011, agissant au nom et pour le compte du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Vexin français, créé en mai 1995, dont le siège social est à Théméricourt (Val d'Oise), d'une part,

ci-après dénommé « le Parc » et agissant en tant que gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale des Coteaux de la Seine.

Et

Entre M Laurent DUBOC, exploitant agricole, demeurant à Pontoise, 138 boulevard Jacques Tête, 95300 Pontoise, d'une part

ci-après dénommé « l'exploitant »,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 MODALITÉS DE PAIEMENT PÂTURAGE

Pour les saisons 2012/2013 le règlement sera effectué de la manière suivante : 6228

- > 30 % à la mi-janvier le 06/01/2012 Ddt 1/12 4500,00.
- > 30% en fin juin le 26/07/2012 Ddt 30/12 4500,00 B= 23
- > 40% en fin octobre le 23/10/12 Ddt 6228 6000,00 B= 42.

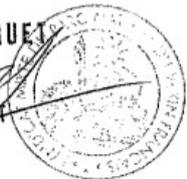
Le reste est sans changement

Fait à Théméricourt le

P. Pour le Parc naturel régional du Vexin français,
Jean Pichery

Pour l'exploitant
Laurent DUBOC

JEAN-PIERRE BEQUET
VICE-PRESIDENT



Annexe 2 : Tableau récapitulatif de pâturage

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Haute-Isle : les long-barbes	4 juillet - 7 septembre	7 juin - 1 septembre	4 juin - 2 septembre	5 juin - 31 août	11 juin - 11 août	22 juin - 16 août	10 juin - 29 août
	11 brebis	10 brebis	23 brebis - 30 agneaux	25 brebis - 25 agneaux	25 brebis - 29 agneaux	27 brebis - 29 agneaux	15 brebis - 7 agneaux
Gommecourt : le Val Raux	7 septembre - 9 octobre	1 septembre - 17 octobre	2 septembre - 15 octobre	1 septembre - 25 octobre	11 août - 27 septembre	16 août - 18 octobre	29 août - 8 octobre
	11 brebis	11 brebis	23 brebis - 30 agneaux	12 brebis - 1 mâle	12 brebis - 8 agneaux	17 brebis	15 brebis - 7 agneaux
Gommecourt : ensemble de patchs							10 juin - 29 août
							15 brebis - 7 agneaux

Annexe 3 : Registre des opérations

Travaux uniques (TU)

TU1	Réouverture par coupe de ligneux
-----	----------------------------------

a) Sur coteaux hors falaises et pinacles :

Description :

Coupe des arbustes et des ligneux sur les zones de pelouses récemment colonisées par les fruticées et jeunes boisements. Réouvertures partielles de layons dans les fruticées denses.

Localisation :

Fruticées et jeunes boisements, principalement en pourtour de pinacles et pelouses. (cf. carte 2)

Réalisation :

Technicienne réserve

Entreprises :

Association d'insertion Vie-Vert, ou chantier participatif.

Période :

Intervention unique de novembre à février

Conditions :

Sur zones à « faible » pente :

- Rétablir des connections entre les pelouses existantes lorsque la configuration de terrain le permet.
- Constituer une mosaïque avec les fruticées et lisières de boisements
- Conserver des bosquets, en particulier les espèces suivantes : Églantiers, *Prunus mahaleb*, fruitier et anciens fruitiers, pieds de vignes, Genévrier.
- Exportation des rémanents : compostage si l'évacuation est techniquement possible. Évacuation sur bâche, par les sentiers au maximum, ou création de layons pour l'évacuation. En cas de disponibilité d'un broyeur portatif, broyat de rémanents et exportation des copeaux. Utilisation du débardage à cheval si possible en cas d'éloignement des sentiers des sentiers carrossables.
- Dans le cas contraire, brûlage sur tôle/ brasero sur pilotis si une aire dégagée suffisante et plane le permet. A éviter cependant, le brûlage modifie le sol et le cortège végétal.
- Tenir compte des contraintes paysagères lorsque cela est techniquement possible et en accord avec les objectifs de conservation : Tenir compte des angles de vue dégagés : favoriser les vues sur la boucle de la Seine et les perspectives vers le contrebas des coteaux. Conserver des formes du parcellaire, une mosaïque, des bosquets et fruitiers ponctuellement, de manière à rappeler le paysage tel qu'il était lors de l'exploitation des coteaux par des vergers et petites cultures.

Coût :

- 1 jour travaillé par l'Association Vie Vert : 950 €
- 1 rotation de benne de compostage de 9m3 : 300 €
- 1 journée de débardage à cheval : 100 €

Coût estimatif à l'hectare : 4 700 €

Temps de travail technicien : 10 jours

b) Sur pinacles :

Description :

Coupe de ligneux et arbustes sur les zones de pelouses autour des pinacles récemment colonisées par les fruticées et jeunes boisements. Réouvertures de connexions entre les pinacles dans les fruticées lorsque cela est possible au niveau accès et accords.

Localisation :

Pinacles de Haute-Isle. Prévoir n° 2 ; 6/7 ; 8/9 ; 10/11 (cf. carte 2)
propriétaires : pointes des pitons : commune de Haute-Isle.

Réalisation :

Technicienne réserve

Entreprises :

Entreprise spécialisée, Association d'insertion Vie-Vert en appui éventuel pour l'évacuation.

Période :

Intervention unique d'octobre à janvier. Pas d'intervention par temps de pluie ou sur sol humide ou gelé (sol glissant et fragile).

Conditions :

- Rétablir des connections entre les pelouses existantes lorsque la configuration de terrain le permet.
- Équipe réduite intervenant sur le piton, respecter un cheminement unique au maximum pour limiter l'impact lié au piétinement. Pas d'intervention par temps de pluie.
- Identifier les stations d'espèces prioritaires présentes afin de les protéger lors des travaux.
- Présence obligatoire d'un technicien de la réserve.
- En cas de risques liés à la pente, intervention encordé.
- Suppression des ligneux sur le piton, mais conserver les pieds d'Amélanchier et de Genévrier.
- Exportation des rémanents : compostage si l'évacuation est techniquement possible. En cas de disponibilité d'un broyeur portatif, broyat de rémanents et exportation des copeaux.
- Évacuation sur bâche, par les sentiers au maximum, ou création de layons pour l'évacuation. Rechercher les possibilités de passer par les propriétés en bas de pente. Utilisation du débardage à cheval si possible en cas d'évacuation des rémanents par le haut et les chemins.
- Conserver une barrière de ligneux entre les pitons et les chemins et refermer les layons d'accès, surtout dans le secteur de nidification du Faucon pèlerin afin de garantir sa tranquillité.

Possibilité pour les propriétaires identifiés de réaliser un contrat Natura 2000.

Dans le cas d'opérations de restauration d'habitats communautaires, le propriétaire volontaire peut réaliser un contrat Natura 2000 pour obtenir un financement. Il fera intervenir l'entreprise de son choix, mais devra respecter un cahier des charges imposé. Il est également possible de faire un regroupement de propriétaires désignant un représentant pour passer un contrat simultané sur plusieurs parcelles.

Autorisation au titre du site classé, demande de dérogation pour la destruction d'espèces protégées à prévoir selon les cas. Financements à obtenir.

Pinacle 2 :

Élargissement de la zone de pelouses, coupe des ligneux colonisant le piton.

Passages possibles :

En bas : sentier longeant le cimetière de l'église à partir de la route. Demande d'autorisation pour le passage.

En haut : sentier droit partant du GR, à élargir.

Inconvénients : présence de Cytise et d'Ailanthé.

Présence de Cytise et d'Ailanthé : prévoir leur arrachage, pas de coupe .

Pinacle 6/7 :

Coupe des ligneux colonisant le piton, élargissement de la zone de pelouses.

Reconnexion de pelouses possible entre les deux pinacles par l'agrandissement de poches de pelouses dans la fruticée.

Possibilité de refaire des connexions entre pelouses jusqu'au GR.

Inconvénients : volume de rémanents très important, difficulté d'exportation.

Accès : ouverture de layons à prévoir en plus. Si passage par le bas, de la route, ouverture d'un layon dans une zone boisée hors réserve, ou demande d'accès aux habitants par leurs propriétés.

Prise en compte de la présence de *Zygena minos* dans la parcelle de pelouses en dessus du pinacle :

Le débroussaillage, la fauche en début d'automne, et le pâturage de début de printemps sont favorables au développement de la plante-hôte, *Pimpinella saxifraga*, donc théoriquement favorables à l'insecte (stade chenille).

La chenille passe l'hiver dans les herbes au pied de la plante. Les chenilles font quelques millimètres et sont très difficile à trouver. Elles doivent rester à la base des herbes sèches non loin de la carotte de Pimpinella. Elles se développent de la fin de l'été jusqu'à l'automne, hivernent puis recommencent à se nourrir au printemps. L'imago butine principalement les centaurees, Scabieuses et Knauties (de couleurs rouges, mauves, roses) qui doivent rester présentes, en fleurs à la période de vol de l'imago (3 semaines environs entre mi juin et mi-août selon les années).

Prévoir un débroussaillage / fauche en fin septembre, partielle pour laisser des zones à *Pimpinella saxifraga* entières, avec enlèvement des produits de fauche.

Il peut être prévu de poursuivre par du pâturage de début de printemps afin de favoriser le développement de *Pimpinella saxifraga*, de manière à ce qu'elle puisse pousser et que les fleurs nécessaires aux adultes aient le temps de fleurir

ensuite. Éviter de pâturer toute la zone, et prévoir un faible chargement afin de ne pas entraîner un piétinement trop important.

Prévoir un comptage des imago pour évaluer cette méthode. Les effectifs d'adultes sont très fluctuants chez les zygènes en raison de la régulation par les diapause hivernales successives dont les mécanismes de levée ne sont pas tous connus, comme le thermophotopériodisme.

Pinacles 8/9 :

Coupe des ligneux colonisant le piton, élargissement de la zone de pelouses.

Reconnexion de pelouses possible entre les deux pinacles.

Inconvénients :

Maison troglodytique habitée présente dans le pinacle 9 : sécuriser les interventions pour éviter les chutes de branches et de blocs.

Accès : par le chemin de la messe à partir de la route. Chemin étroit et escarpé.

Pinacles 10/11 :

Coupe des ligneux colonisant le piton, élargissement de la zone de pelouses.

Reconnexion de pelouses possible entre les deux pinacles.

Inconvénients :

Maison troglodytique habitée présente dans le pinacle 9 : sécuriser les interventions pour éviter les chutes de branches et de blocs.

Présence de Cytise: prévoir leur arrachage, pas de coupe .

Accès : par le chemin de la messe à partir de la route. Ouvrir un layon à partir du chemin, le refermer après.

Coût :

Intervention d'une entreprise spécialisée : 24 000 € à 60 000 € par pinacle selon l'évacuation des rémanents.

Temps de travail technicien : 15 jours

Prévoir un marché public.

TU 2	Installer des lieux d'accueil et de stationnement
------	---

Description :

Délimitation et balisage d'aires de stationnement par la pose de rondins en bois. Pose de panneaux d'accueil et d'information sur le site et son classement. Aménagement d'aires déjà utilisées par les usagers.

Localisation : (cf. carte 3)

Gommecourt : Actuel zone de stationnement de véhicules et emplacement de la table d'orientation.

La Roche-Guyon :

1) Actuel parking le long de la route des crêtes donnant accès au donjon du Château.

2) Parcelle privée le long de la route des crêtes en face de l'arboretum

Réalisation :

Réserve naturelle

Entreprise de BTP

Graphiste

Période :

Automne-hiver

Conditions :

Aménagements les plus légers possibles par rapport au choix des matériaux, et les moins impactants sur le paysage.

Les installations devront respecter les normes d'accueil et sécurité du public

Demande d'autorisation de travaux au titre du site classé.

Accord des propriétaires des parcelles.

Vérifier la cohérence des projets avec les PLU et POS des communes.

Coût :

Devis précis et actualisés à demander.

Gommecourt : 40 000 €

-1 panneau d'accueil et d'information sur le site (ex : format 150 x 120 conception et montage) : 2 500 €

-1 panneau de parking : 500 €

- remplacement de la table d'orientation : 3 000 €

- nivellement de la zone de stationnement et bordure en rondins : 30 000 €
- stabilisation d'un escalier pour l'accès à la table : 4000 €

La Roche-Guyon :

Actuel parking : 40 000 €

- 1 panneau d'accueil et d'information sur le site (ex : format 150x120) : 2 500 €
- remplacement du panneau de présentation du point de vue : 1000 €
- 1 panneau de parking : 500 €
- mise en place d'une bordure en rondins : 36 000 €
- indication de l'accès au GR et au donjon : ?

Temps de travail technicien : 15 jours

TU 3	Canalisation de la fréquentation sur la route des crêtes
------	--

Description :

Fermeture de la bordure de la route des crêtes sur 800 mètres le long du Bois de la Roche afin de stopper les accès aux véhicules. Pose de plots en bois espacés de 60 à 80 cm, hauteur 80cm à 50cm du bord de la chaussée. Installation de panneaux d'interdiction de stationnement et de passages piétons aux accès du parking de l'arboretum et du sentier Petite Randonnée.

Localisation :

La Roche-Guyon, route des crêtes, bordure du Bois de la Roche. (cf. carte 21 – Partie A)

Réalisation :

Réserve naturelle

Entreprise de travaux publics

Conseil Général du Val d'Oise pour la pose de la signalisation routière.

Période :

Automne-hiver

Conditions :

Demande d'autorisation de travaux au titre du site classé.

Financement à trouver.

Coût :

Intervention d'entreprise spécialisée agréée : 57 000 à 83 000€ selon les méthodes utilisées

Temps de travail technicien : 15 jours

Travaux d'entretien (TE)

TE1	Débroussaillage avec évacuation des rémanents
-----	---

Description :

Coupe des arbustes, rejets de ligneux et jeunes sujets piquetant les pelouses.

Localisation :

Pelouses piquetées en cours de fermeture (*cf. carte 2*)

Réalisation :

Réserve naturelle
 Entreprises : Association d'insertion Vie-Vert
 chantiers participatifs

Période :

Novembre à février.
 A renouveler environ tous les trois ans

Conditions :

- Conserver quelques bosquets de tailles variables, principalement de petite taille, en particulier les espèces suivantes : églantiers, prunus mahaleb, fruitier et anciens fruitiers, pieds de vignes.
- Exportation des rémanents : compostage si l'évacuation est techniquement possible.
- Évacuation sur bêche, par les sentiers au maximum, ou création de layons pour l'évacuation. En cas de disponibilité d'un broyeur portatif, broyat de rémanents et exportation des copeaux. Utilisation du débardage à cheval si possible. Dans le cas contraire, brûlage sur tôle si une aire dégagée suffisante et plane le permet. A éviter cependant, le brûlage modifie le sol et le cortège végétal.

Possibilité pour les propriétaires volontaires de réaliser un contrat Natura 2000.

Dans le cas d'opérations de restauration d'habitats communautaires, le propriétaire volontaire peut réaliser un contrat Natura 2000 pour obtenir un financement. Il fera intervenir l'entreprise de son choix, mais devra respecter un cahier des charges imposé intégrant les conditions d'interventions ci-dessus.

Coût :

Coût journalier pour l'intervention de Vie-Vert : 450 €
 Coût d'une benne 9m 3 pour le compostage des rémanents : 300 €

Coût à l'hectare : à ajuster selon les tailles de parcelles, degré d'embroussaillage et conditions d'accès.
 4 000 € (7jours, 1,10ha, 4 bennes : 4 298 €)
 Temps de travail technicien : 10 – 15 jours

TE2	Prise en compte des espèces invasives dans les opérations de gestion
-----	--

Description :

Prise en compte de la présence d'espèces végétales invasives lors des opérations de gestion. Détermination de leur présence et de l'intervention à prévoir. Dans le cas d'ouverture de milieu, vérifier la présence de semenciers, et le cas échéant, intervenir pour limiter les risques de colonisation après ouverture.

	Méthode	Période d'intervention
Ailanthus altissima	Arrachage des jeunes plants cerclage des arbres adultes Pas de coupe.	Période de floraison Début automne
Robinia pseudaccacia	Arrachage des jeunes plants Pas de coupe, ou alors avec dessouchage. cerclage des arbres adultes	Période de floraison Début automne
Laburnum anagyroides	Arrachage de plants ? (efficacité mal connue)	Avant fructification
Buddleia davidii	Arrachage des plants	Avant fructification

des pelouses de ces parcelles. Ils peuvent être transportés facilement, et le propriétaire habite la rue en dessous et peut donc effectuer la surveillance. A charge de la réserve de mettre en place la clôture.
Un individu adulte de la race Ouessant correspondrait à 0,05 UGB, ce qui ferait une charge de 0,2 UGB .

TE4	Fauche avec évacuation des rémanents
-----	--------------------------------------

Description :

Fauche du brachypode et coupe de rejets de ligneux sur parcelles ouvertes en zone accessible, avec exportation des rémanents.

Localisation :

Pelouses du Mesobromion, à colonisation importante par le Brachypode. (cf carte 2)

Réalisation :

Association d'insertion Vie-Vert

Période :

Juillet-août

Conditions :

- Fauche partielle d'une parcelle lorsque celle-ci est de grande taille afin de conserver une zone refuge pour la faune (50%).
- Conserver une certaine largeur des ourlets et lisières, particulièrement dans le cas d'ourlets à Géranium sanguineum.
- Exportation des rémanents : compostage si l'évacuation est techniquement possible.
- Évacuation sur bêche, par les sentiers au maximum, ou création de layons pour l'évacuation. Utilisation du débardage à cheval si possible.

Dans le cas contraire, brûlage sur tôle si une aire dégagée suffisante et plane le permet. A éviter cependant, le brûlage modifie le sol et le cortège végétal.

Possibilité pour les propriétaires identifiés de réaliser un contrat Natura 2000.

Dans le cas d'opérations de restauration d'habitats communautaires, le propriétaire volontaire peut réaliser un contrat Natura 2000 pour obtenir un financement. Il fera intervenir l'entreprise de son choix, mais devra respecter un cahier des charges imposé intégrant les conditions d'intervention ci-dessus.

Coût :

- Coût journalier pour l'intervention de Vie-Vert : 450 €
- Coût d'une benne 9m 3 pour le compostage des rémanents : 300 €

- Coût à l'hectare : 4 000 € (7jours, 1,10ha, 4 bennes : 4 298 €)
Temps de travail technicien : 5 jours

Suivis (SE)

SE1	Mise en place d'un suivi phytosociologique des parcelles gérées
-----	---

Description :

Évaluer l'impact des opérations de gestion par le suivi de l'évolution de l'habitat
Mise en place de deux placettes de suivi (taille 4m²) permanentes dans les parcelles de pelouses gérées par fauche et pâturage.
Méthode de relevé de Braun-Blanquet.
Relevé tous les 3 ans, ou avant une opération de gestion.
Fiche de relevé phytosociologique. Traitement statistique des données par AFC.

Localisation :

Parcelles pâturées et fauchées.

Réalisation :

Conservateur / Technicien

Période :

Mai

Conditions :

Relevé tous les 3 ans, ou avant une opération de gestion.

Coût :

Temps de travail conservateur : 5 jours

Temps de travail technicien : 2 jours

SE2	Mise en place d'un suivi des rhopalocères, indicateurs de milieu
-----	--

Description :

Mise en place du protocole rhopalocères mis en place par le réseau RNF.
Transects sur parcelles gérées par pâturage et fauche. Comptage des espèces rencontrées le long du transect. Temps total pour un relevé : 3 heures.
Un relevé tous les 10 à 15 jours d'avril à septembre, soit 12 relevés. Reconduit tous les ans.
Fiche de relevée spécifique au protocole. Transmission annuelle des données au réseau.
Données sous Serena. Traitement statistique proposé par le protocole.

Relevé simple de présence des espèces tous les 3 ans sur les secteurs autour de pinacles.

Localisation :

Parcelles gérées par pâturage et fauche.
Pinacles gérés.

Réalisation :

Conservateur.

Période :

Avril à septembre

Conditions :

Par beau temps, vent faible et température assez chaude.

Coût :

Temps de travail protocole : 6 jours ;

relevés simples : 2 jours

SE3	Mise en place d'un suivi des orthoptères, indicateurs de milieu
-----	---

Description :

Protocole :

Reconduction des ILA et prélèvements réalisés en 2011 (cf. carte 13 – Partie A) tous les trois ans.

ILA (Indices Linéaires d'Abondance), VOISIN (1986) :

calcul du nombre moyen d'individus par bande de 10mx1m à la suite d'un minimum de 5 trajets rectilignes ne se croisant pas, effectués à l'aide d'une simple corde-guide, dans un milieu homogène.

Prélèvements, VOISIN (1980) :

capturer tous les individus rencontrés au hasard, si possible une centaine ou plus, pour les identifier (espèce, sexe et stade imaginal ou larvaire) avant de les relâcher au centre de la station étudiée.

Le croisement des résultats ILA et prélèvement fournit des indices d'abondance relative pour chaque espèce, sexe et stade par station. Les ILA sont donc réalisés avant les prélèvements sur chaque parcelle.

Sur les pinacles : impossibilité de réaliser des transects. Seulement une prospection simple avec notation des espèces présentes tous les 3 ans.

Traitement statistique par AFC (Analyse factorielle).

Données sous Serena.

Localisation :

Parcelles gérées par pâturage et fauche.

Pinacles gérés.

Réalisation :

Reconduction prestation ?

Si formation du conservateur, temps de terrain :

Période :

Mars à septembre.

Conditions :

Par beau temps et température assez chaude.

Coût :

Coût prestation 2011 : 10 000 €

Temps de travail conservateur : 15 jours, relevés simples : 2 jours

SE4	Mise en place d'un suivi de l'embroussaillage
-----	---

Description :

Photographie de points de vue fixes sur une sélection de parcelles. Reconnus tous les ans. Comparaison de l'état d'embroussaillage d'année en année.

Archivage des photos.

Selon disponibilité des photographies aériennes récentes, comparaison entre différentes années.

Localisation :

Parcelles gérées

Réalisation :

Technicien et/ ou conservateur.

Période :

Juin, août

Conditions :

Points de vues cartographiés fixes dans le temps. Pas de temps à adapter en fonction de la rapidité d'évolution observée.

Coût :

Temps travail technicien et conservateur : 2 jours

SE 5	Mise en place d'un suivi des espèces floristiques d'intérêt patrimonial prioritaires
------	--

Description :

Vérifier la présence des stations des espèces prioritaires sur le site :

Cytisus decumbens, Orobanche purpurea, Stipa pennata, Ophrys araneola, Hyssopus officinalis, Anthericum liliago, Thalictrum minus, Melica ciliata.

Prospection des stations connues des espèces prioritaires aux périodes de floraison, tous les ans, tous les 3 ans sur les pinacles. Notation des nouvelles stations.

Cartographie des stations nouvelles.

Données sous Serena.

Localisation :

Stations cartographiées.

Réalisation :

Technicien et/ ou conservateur.

Période :

Mai, juin

Conditions :

Périodes de floraison.

Coût :

Temps de travail technicien et conservateur : 3 jours

SE 6	Suivi des oiseaux nicheurs
------	----------------------------

Description :

Estimation des populations d'oiseaux nicheurs sur le site. Présence des espèces d'intérêt patrimonial et des espèces caractéristiques de milieux.

Protocole :

Méthode des IPA, Indices Ponctuels d'Abondance. Comptage des espèces vues et entendues aux points d'écoute.

Répartition de 10 points d'écoute sur le site. Temps d'écoute 15 minutes. Écoute entre le lever du soleil et 10-11 heures du matin par beau temps.

Trois passages par an, en fin mars, mi avril, mi mai. Reconduit tous les ans.

Compte tenu de la configuration du site et du temps d'écoute, il n'est pas possible d'effectuer les 10 points en une matinée. Il convient donc d'étaler les relevés sur 3 matinées consécutives.

Données sous Serena.

Localisation :

Points répartis sur le site.

Réalisation :

Conservateur.

Période :

Mars, avril, mai

Conditions :

Bonnes conditions météo.

Coût :

Temps de travail conservateur : 5 jour

SE 7	Suivi des reptiles
------	--------------------

Description :

Suivi de l'évolution des populations à une échelle locale et test de l'effet des pratiques de gestion sur les populations. Protocole Pop'reptiles proposé par la SHF Société Herpétologique de France, dans le cadre du réseau RNF. Mise en place d'un transects de 150m jalonnés de 4 plaques à reptiles, sur 3 parcelles de pelouses gérées par pâturage ou non gérées. Parcours des transects en 10-15 minutes, puis relevé des plaques, par beau temps. Un passage tous les 15 jours de mars à juin. Fiche de relevée spécifique au protocole. Transmission annuelle des données au réseau. Données sous Serena

Localisation :

Pelouses de Bennecourt, pelouses pâturées de Haute-Isle, pelouses de Vétheuil.

Réalisation :

Conservateur et / ou technicien.

Période :

Mars à juin

Conditions :

Bonne conditions météo, beau temps mais pas forte chaleur ni pluie.

Coût :

Temps de travail technicien et conservateur :4 x 0,5 jours

SE 8	Recherche sur la présence et l'écologie du groupe <i>Cicadetta montana</i>
------	--

Description :

Étudier la mise en place d'une étude sur la répartition, la biologie et l'écologie des espèces du groupe *Cicadetta montana* sur le site et dans le secteur proche si d'autres sites sont intéressés.

Localisation :

Réserve naturelle, en comparaison avec d'autres sites.

Réalisation :

Étude à mener avec l'OPIE et les autres sites concernés par l'espèce en Île-de-France.

Période :

-

Conditions :

Intérêt pour l'espèce sur un ensemble de sites nécessaire afin de lancer la réflexion.

Coût :

-

SE 9	Relever la présence d' <i>Eriogaster catax</i>
------	--

Description :

Participation à l'enquête Laineuse de l'OPIE. Prospection des secteurs à fruticées en mai pour rechercher la présence des cocons dans les prunelliers ou aubépines. Données sous Serena.

Localisation :

Fruticées.

Réalisation :

Conservateur et/ou technicien. Temps de terrain : 2 jours.

Période :

Mai.

Conditions :

-

Coût :

Temps de travail technicien et conservateur : 1 jour.

SE 10	Inventaires des lépidoptères nocturnes
-------	--

Description :

Captures nocturnes à la lampe, une à deux fois par an selon la météo et les disponibilités, dans le cadre des inventaires permanents sur les Lépidoptères nocturnes en Île-de-France.
Données sous Serena.

Localisation :

Gommecourt, La Roche-Guyon.

Réalisation :

Alexis Borges (OPIE).
Étudier la possibilité d'une convention avec l'OPIE pour préciser les conditions de ces captures sur le site.

Période :

Printemps, été.

Conditions :

Météo favorable, et disponibilité de l'intervenant.

Coût :

-

SE 11	Relever la présence de <i>Lucanus cervus</i> et de <i>Cerambix cerdo</i>
-------	--

Description :

Participation à l'enquête Lucane de l'OPIE. Prospection des secteurs de boisements à arbres morts.
Données sous Serena.

Localisation :

Boisements les plus anciens.

Réalisation :

Conservateur et/ou technicien.

Période :

Mai-juin.

Conditions :

-

Coût :

Temps de travail technicien et conservateur : 2 jours.

SE 12	Caractériser les habitats potentiels liés aux suintements
-------	---

Description :

Prospection des suintements en mai/juin avec le CBNBP pour identifier la présence d'un habitat spécifique aux suintements.

Localisation :

Suintements des sous-bois.

Réalisation :

Conservateur, CBNBP, Chargé de mission faune flore du PNR

Période :

Printemps.

Conditions :

Présence d'une personne qualifiée pour la reconnaissance des mousses.

Coût :

Temps de travail conservateur : 1 jour.

SE 13	Inventaire des espèces présentes dans les suintements
-------	---

Description :

Prospection nocturne des suintements en mars, mai et juillet. Notation des espèces rencontrées.
Données sous Serena.

Localisation :

Suintements des sous-bois.

Réalisation :

Conservateur et technicien.

Période :

Mars, mai, juillet.

Conditions :

Selon les espèces contactées, besoin d'une aide à l'identification.

Coût :

Temps de travail technicien et conservateur : 3 jours

SE 14	Suivi de la reproduction des amphibiens
-------	---

Description :

Évaluer l'importance de la population de salamandres, identifier la présence d'autres espèces d'amphibiens.
Prospection des suintements nocturne par temps chaud et humide, et diurne, en avril-mai. Comptage des larves et adultes observés.
Données sous Serena.

Localisation :

Suintements des sous-bois.

Réalisation :

Conservateur et/ou technicien. Temps de terrain : 2 jours

Période :

Mars à mai.

Conditions :

Températures douces, éventuellement pluie.

Coût :

Temps de travail technicien et conservateur : 2 jours

SE 15	Comptage chiroptères hivernants
-------	---------------------------------

Description :

Visite annuelle des cavités en hiver. Comptage et détermination des individus.
Données sous base de donnée du PNR, à transférer sous Serena.

Localisation :

Cavités présentes sur la réserve.

Réalisation :

S'inscrit dans le suivi des cavités sur le territoire du PNR déjà en place. Effectué par les chargés de mission faune/flore et Natura 2000 du PNR accompagné de bénévoles spécialisés. Participation du conservateur sur le territoire de la réserve.

Période :

Décembre à janvier.

Conditions :

Températures hivernales.

Coût :

Temps de travail conservateur : 1 jour.

SE 16	Évaluation de l'utilisation des cavités pour le swarming
-------	--

Description :

Capture de nuit au filet devant les cavités concernées à la période de swarming en septembre.

Localisation :

Cavités présentes sur la réserve.

Réalisation :

Capture réalisée par le chargé de mission faune flore du PNR, qui a l'autorisation de capture. Une cavité par an. Participation du conservateur et / ou du technicien de la réserve.

Période :

Septembre

Conditions :

Beau temps.

Coût :

Temps de travail technicien et conservateur : 1 nuit.

SE 17	Dans le cas de la faisabilité de AD 7, étude de la banque de graine existante
-------	---

Description :

Si des secteurs et techniques sont identifiés comme réalisables pour la mise en place d'une expérimentation favorisant le retour des messicoles, étudier la banque de graine existante pour finaliser la détermination de l'intérêt des opérations.

Localisation :

A définir.

Réalisation :

Prestataire

Période :

-

Conditions :

Financement et prestataire à trouver.

Coût :

à définir.

SE 18	Identification du groupement phytosociologique de la station d' <i>Hyssopus officinalis</i>
-------	---

Description :

Identifier la présence potentielle d'un habitat spécifique à cette station. Prospection de la zone en mai/juin avec le CBNBP

Localisation :

Station d'Hysope officinale.

Réalisation :

Conservateur, CBNBP, Chargé de mission faune flore du PNR

Période :

Printemps, été.

Conditions :

Présence d'une personne qualifiée dans la détermination des habitats.

Coût :

Temps de travail conservateur : 1 jour.

SE 19	Réaliser une étude géologique
-------	-------------------------------

Description :

Les pitons et la falaise peuvent constituer un ensemble géologique intéressant à valoriser. Il serait intéressant de mener une étude du front de taille complet sur la hauteur des coteaux, afin de déterminer si l'ensemble des couches de la période est représenté et si elles constituent une coupe complète à un endroit. On peut également envisager de rechercher la présence d'un stratotype de limite (affleurement où il est possible de repérer les limites supérieure et inférieure de deux étages consécutifs. Il s'insère dans un ensemble continu de couches, les unes sous-jacentes et les autres sus-jacentes à la limite.).

Localisation :

Pitons et falaises.

Réalisation :

Prestataires

Période :

-

Conditions :

-

Coût :

A définir.

SE 20	Suivi des nidifications du Faucon pèlerin
-------	---

Description :

Suivi du succès des nidifications, connaître l'utilisation du site, identification des menaces et des nouvelles installations potentielles. Observation des pitons de Haute-Isle de février à juillet. Notation des observations et du nombre de jeunes à l'envol. Notation des dérangements potentiels. Données sous Serena.

Localisation :

Haute-Isle.

Réalisation :

Échanges avec la Mission rapace de la Ligue pour la Protection des Oiseaux Île-de-France qui effectue un suivi pour le calage des observations.

Période :

Février à août.

Conditions :

Discrétion dans les observations vis à vis du public.

Coût :

Temps de travail technicien et conservateur : 9 jours.

SE 21	Rechercher les anciennes stations d'éboulis calcaires
-------	---

Description :

Prospection des anciennes stations indiquées dans la bibliographie pour identifier les éboulis calcaires susceptibles d'être restaurés.

Localisation :

Anciennes stations citées, base des pinacles et falaises.

Réalisation :

Conservateur et/ou technicien avec appui technique du CBNBP et du chargé de mission du PNR.

Période :

Printemps, été.

Conditions :

Présence d'une personne qualifiée à la reconnaissances de ces habitats.

Coût :

Temps de travail conservateur : 2 jours

SE 22	Actualiser la cartographie des habitats en fin de plan
-------	--

Description :

Actualiser la carte afin d'inclure les informations récoltées lors de l'exercice du plan et inclure les modifications apportées par la gestion. Cette cartographie contribuera à évaluer les résultats des opérations de gestion.

Localisation :

Réserve naturelle.

Réalisation :

Prestataire, ou conservateur.

Période :

Mai.

Conditions :

-

Coût :

Prestataire : 20 000 €

Temps de travail conservateur : 15 jours de terrain

Police (PO)

PO 1	Renforcer la surveillance du site
------	-----------------------------------

Description :

La sensibilisation et l'application de la réglementation nécessite la présence régulière voire quotidienne d'agents, au moins les premières années. En effet, la présence récurrente de personnes rappelant la réglementation et informant sur le site dans un premier temps, puis verbalisant les infractions dans un second, découragera à terme les comportements irrespectueux.

Une prise de contact avec la brigade de gendarmerie permettrait d'identifier avec eux les problématiques liées à la surveillance du site les soirs et week-end, et de leur présenter le site et les dommages causés par les infractions.

Localisation :

Réserve naturelle.

Réalisation :

Technicien, conservateur.

Période :

-

Conditions :

-

Coût :

Temps de travail technicien et conservateur : 20 jours

Pédagogie et information (PI)

PI 1	Sensibiliser les propriétaires à la préservation des suintements
------	--

Description :

Si les propriétaires identifiés sur les zones de suintements sont connus et susceptibles de mener une activité forestière sur leurs parcelles, les informer et travailler sur des méthodes respectueuses des suintements.

Localisation :

Zones de suintements sur Vétheuil et Haute-Isle.

Réalisation :

Technicien réserve/ conservateur.

Période :

-

Conditions :

-

Coût :

.

PI 2	Mise en place de panonceaux de sensibilisation à destination des spéléologues
------	---

Description :

Certaines cavités sont fréquentées pour la spéléologie. Lorsque cela a lieu en période d'hibernation, cela est nuisible à la survie des chiroptères hivernant. La SSF 95 a déjà participé à la mise en place de panonceaux informant de la présence de chauves-souris et de la période à respecter pour ne pas causer de dommages. Cela peut être envisagé sur les cavités du site.

Localisation :

Cavités à chiroptères : gouffre des araignées, grotte du marteau.

Réalisation :

Chargée de mission Natura 2000 :

Mise en place d'un contrat Natura 2000 pour la fermeture de la cavité après identification du propriétaire de la parcelle.

Période :

Août, septembre.

Conditions :

Modèle de panonceau existant. Pose en accord avec la SSF95 et les propriétaires des parcelles. Autorisation au titre des sites classés.

Coût :

2 panonceaux plus pose : 500 €. Devis à actualiser.

PI 3	Continuer les animations à destination des formations scolaires de l'environnement
------	--

Description :

La technicienne réalise à la demande des sorties sur la gestion et la représentation du site à destination de scolaires spécialisés : Bac techniques environnement, BTS Gestion de espaces naturels, Master et Licences environnement... Il pourrait être développé un partenariat pour la réalisation d'opérations de gestion de type coupe de ligneux.

Localisation :

Sentier d'interprétation, GR.

Réalisation :

Technicien réserve.

Période :

-

Conditions :

-

Coût :

Temps de travail technicien : 5 à 10 jours par an.

PI 4	Continuer les sorties découvertes du site
------	---

Description :

Une à deux sorties découvertes à destination du grand public sont réalisées par la technicienne, sur la thématique du pâturage notamment.

Des prestations sont également commandées par occasion, à des intervenants spécialisés : OPIE sur les insectes, Guide de parc sur l'histoire des Boves et des anciennes pratiques du site...

Localisation :

Sentier d'interprétation, GR.

Réalisation :

Technicien réserve.

Prestataires.

Période :

-

Conditions :

-

Coût :

Temps de travail technicien : 2 jour.

Coût pour 1 intervention de l'OPIE : 650 €

PI 5	Participer au développement d'outils pédagogiques
------	---

Description :

Participer à la création d'outils pédagogiques au sein du réseau des réserves naturelles d'Île-de-France.

Localisation :

-

Réalisation :

Conservateur, technicien, réserves d'Île-de-France

Période :

-

Conditions :

Projets en fonction des opportunités au sein du réseau.

Coût :

A définir au cas par cas.

PI /AD	Limiter la fréquentation sur les pinacles fréquentés par le Faucon pèlerin
--------	--

Description :

Le pinnacle utilisé pour la nidification par le Faucon pèlerin est accessible par un sentier régulièrement emprunté par des randonneurs et promeneurs, ainsi que par d'autres usagers du site. Ce piton est également dans un territoire de chasse, et la fermeture a lieu après le début de l'arrivée du couple.

Pour le moment, il n'y a pas eu de dérangement constaté par la LPO lors du suivi du couple. Il importe cependant de maintenir une surveillance afin d'évaluer les risques liés à cette fréquentation.

Dans le cas où les risques seraient estimés trop importants, il peut être envisagé la mise en place d'un arrêté préfectoral visant à créer une zone de tranquillité autour des pinacles utilisés par le couple et les jeunes, interdisant l'accès pendant la période sensible, de février à août.

Localisation :

Pitons crayeux utilisés par le Faucon pour la nidification.

Réalisation :

Conservateur, préfecture.

Période :

-Février à août.

Conditions :

Mise en œuvre dans le cas où des risques réels sont constatés.

Coût :

Administratif (AD)

Les opérations administratives courantes ne sont pas décrites.

AD 4	Étude d'un étrépage expérimental sur un secteur en cours de fermeture
------	---

Description :

Étudier les possibilités de mise en œuvre d'un étrépage sur des pelouses en forte dynamique de fermeture. Rechercher une zone de pelouses dégradée pouvant être potentiellement restaurée par étrépage.

Etrépage : décapage du sol sur les premiers centimètres afin de retirer la couche enrichie et libérer la banque de graines des couches inférieures.

Localisation :

Pelouses dégradées par eutrophisation, colonisées par le Brachypode.

Réalisation :

Technicienne réserve

Entreprise d'insertion Vie-Vert ou chantier étudiant.

Période :

Hiver.

Conditions :

Surface de 4-6m² environs, sur une zone sans espèce végétale d'intérêt patrimonial fort. Choisir une zone non fréquentée pour éviter le piétinement.

Coût :

A déterminer pour le prochain plan.

AD 5	Étude de l'ouverture expérimentale d'une petite clairière sur boisement jeune
------	---

Description :

Étudier les possibilités d'ouverture d'une clairière dans une zone de boisements installé afin de retrouver un habitat potentiel de pelouse.

Localisation :

A définir , Haute-Isle ou Vétheuil. Zone de boisements.

Réalisation :

Réserve naturelle, intervention d'une entreprise, ou association d'insertion Vie Vert.

Période :

Hiver.

Conditions :

Ne pas intervenir dans une zone à arbres sénescents nombreux, ne pas couper d'arbres à cavités.
En sous-bois dense, éventuellement constituer un tas de quelques troncs pour favoriser la faune saproxylique.
Sur Vétheuil, tenir compte du classement en EBC pour définir la taille de la clairière.
Utiliser préférentiellement le débardage à cheval pour l'évacuation.
Autorisation au titre du site classé.

Coût :

A déterminer pour le prochain plan.
Débardage à cheval : 100 € / jour.

AD10	Étudier la valorisation de la géologie du site
------	--

Description :

Une réflexion peut être menée sur un parcours pédagogique à thème géologique.

Localisation :

A définir selon résultats de l'étude géologique.

Réalisation :

A définir.

Période :

-

Conditions :

Dépend des résultats de l'étude géologique.
Les accès sont limités et comportent des risques en matière d'accueil du public autour des pinacles (risques de chutes et chutes de pierres). Son tracé et sa sécurisation doivent faire l'objet d'une étude particulière si le choix est fait d'y inclure des pinacles. Ces installations peuvent éventuellement menacer des espèces d'importance. De plus, il faut tenir compte des actions pouvant être décidées dans le cadre du PPRMT.

Coût :

A définir.

AD 11	Étude d'opérations de gestion expérimentale sur anciens éboulis calcaires
-------	---

Description :

Étudier les moyens et possibilités de restauration d'anciennes stations d'éboulis par décapage du sol installé.

Localisation :

A rechercher, ancienne station à Gommecourt en bas de pinacle.

Réalisation :

A déterminer pour le prochain plan en cas de décision d'intervention

Période :

automne-hiver.

Conditions :

Réflexion à mener une fois les stations potentielles identifiées. Pas de destruction de station d'espèce végétale prioritaire.

Coût :

A déterminer pour le prochain plan en cas de décision d'intervention.

AD12	Mise en place d'un programme des travaux cynégétiques et d'un plan de circulation
------	---

Description :

Rencontre des sociétés de chasse par communes afin de recenser les layons de chasse et les besoins en matière d'ouverture de nouveaux layons et d'entretien.

Proposition de faire les opérations en commun dans les zones où cela est en accord avec les objectifs de gestion, ou de les intégrer aux opérations prévues lorsque cela est possible.

Identifier des chemins carrossables pouvant être empruntés en véhicules dans le cadre des activités de chasse, interdiction de sortir des chemins définis.

Réflexion sur les emplacements des postes de tir et agrainoirs.

Localisation :

Territoires de chasse communaux.

Réalisation :

Technicien, conservateur, sociétés de chasse, Ficevy

Période :

-

Conditions :

Cohérence des propositions avec les objectifs de conservation.

Coût :

Temps de travail technicien et conservateur : 10 jours

AD13	Mise en cohérence de l'activité cynégétique avec le décret de la réserve naturelle
------	--

Description :

Stopper les lâchers de gibier (faisan).

Résoudre la question des mises en place de miradors au titre du site classé et de la réserve.

Évaluer l'activité réelle de piégeage sur le site. Depuis le nouveau décret, les seules espèces sont le renard, la corneille et le corbeau, ces deux dernières étant difficilement piégeables sur le site. A terme, interdire le piégeage, sauf éventuellement les espèces de catégorie 1 (exotiques).

Localisation :

Territoires de chasse communaux.

Réalisation :

Technicien, conservateur, sociétés de chasse, Ficevy

Période :

-

Conditions :

Cohérence des propositions avec les objectifs de conservation.

Coût :

AD14	Étudier les possibilités de chartes Natura 2000 avec les différents propriétaires et usagers institutionnalisés
------	---

Description :

Échanges avec la chargée de mission Natura 2000 du PNR afin d'identifier les acteurs pouvant faire l'objet d'une charte et les modalités de celle-ci.

Localisation :

Réserve naturelle.

Réalisation :

Conservateur, Chargée de mission Natura 2000.

Période :

-

Conditions :

-

Coût :

-

AD15	Réflexion pour la mise en place d'un plan de circulation pour les activités sportives et de loisirs
------	---

Description :

Réflexion avec les communes et usagers afin de déterminer les nécessités de canalisation des activités de loisirs type VTT et randonnée, et les conditions de leur pratique sur le site (trajets obligatoires...).

Localisation :

Réserve naturelle, GR, PR.

Réalisation :

Technicien, conservateur, communes, codérando, associations Vttistes.

Période :

-

Conditions :

Cohérence des propositions avec les objectifs de conservation. Concertation entre les usagers et organismes concernés.

Coût :

AD17	Réflexion sur un plan d'interprétation
------	--

Description :

Propositions de boucles d'interprétation : sentiers d'interprétations réalisés par la pose de panneaux d'interprétation sur chemins existants.

Commune	Propositions	Avantages	Inconvénients
Bennecourt	Sentier d'interprétation commun avec Gommecourt	Passage possible par verger, culture, pâtures, boisements et pelouses	-passage par la route, éloigné du GR, sinon partie hors réserve, -tracé à cheval sur Gommecourt, -stationnement éloigné
	Sentier d'interprétation commun avec Bennecourt		-stationnement éloigné, sinon prévoir balisage depuis le GR2 vers le point d'accueil
Gommecourt	Sentier d'interprétation	En partie sur le GR, vue sur la boucle permet une approche paysage/Seine	-sentier linéaire, -passage par la route, - passage hors réserve sur une grande longueur. -Tronçon de chemin non cadastré
	stationnement	Sur le point de vue/d'accueil et proche du GR,	Surface à niveler et à délimiter, capacité
La Roche-Guyon	Sentier balisé commun avec Haute-Isle	Balisage d'une boucle sur un secteur à fréquentation anarchique, sur les GR et PR déjà existants accès à des points de vue	-traversée de la route, -passage hors réserve par le bois de la Roche, - boucle très courte. -Tracé à cheval sur Haute-Isle
	stationnement	-grande taille, sur un point de vue/ d'accueil -sur un point de vue et accès au GR, déjà utilisé -officiel, aménagé et balisé	- éloigné du GR, à délimiter -sur parcelle privée, lieu de dépôts sauvages fréquents, à aménager - hors réserve, traversée de la route
Haute-Isle	Sentier balisé commun avec La Roche-Guyon	Balisage d'une boucle sur un secteur à fréquentation anarchique, sur les GR et PR déjà existant	-passage hors réserve par le bois de la Roche, - boucle très courte.
	Sentier d'interprétation commun avec Vétheuil	-Passage partiel par le GR, -Boisements, géologie (blocs), histoire (murets)	-Pas de point de vue. -Tronçon d'usage, non cadastré. -Passe par une zone sensible au niveau archéologique : avis défavorable de la commune
	Sentier (réflexion particulière, problématique forte)	Donnerait accès aux éléments géologiques, historiques et paysagers. Sentiers existants, connus et fréquentés	accès et sécurité liés aux pinacles et falaises, fragilité et importance patrimoniale des milieux, nécessite une étude géologique et d'aménagement
	stationnement	-En dehors du site, -Donne accès à un point de vue	Limité, éloigné du site (Chérence)
Vétheuil	Sentier d'interprétation commun avec Haute-Isle	-Passage par le GR, -Boucle existante -Boisements, suintements, géologie (blocs), histoire (murets)	-Boucle très courte -Pas de point de vue. - à cheval sur Haute-Isle dont l'avis est défavorable.
	Sentier d'interprétation ou balisé	-Passage partiel par le GR, -pelouses, boisements. -Point de vue potentiellement valorisable	-Tronçon non cadastré, -le point de vue nécessite un aménagement avec escaliers.
	stationnement	-En dehors du site	-Limité, dans le village.

Localisation :

Proposition d'une boucle par commune, certaines à cheval sur deux communes (cf.cartes 3)

Réalisation :

- Réserve naturelle

- Graphiste
- Association d'insertion Vie Vert

Période :

automne hiver.

Conditions :

Avis favorable et autorisation de la commune (chemins communaux)

Prise en compte du paysage dans le choix de la signalétique et des emplacements. Valorisation des points de vues à travers les panneaux.

Demande d'autorisation au titre du site classé.

Coût :

A définir selon les avis des communes, environs 4 panneaux par boucle.

Coût d'un panneau : 500 € à 3 000 € selon les matériaux choisis.

AD 18	Création du dépliant RNN coteaux de la Seine
-------	--

Description :

Réalisation d'un dépliant de présentation générale de la réserve naturelle, selon le modèle proposé par RNF.

Localisation :

-

Réalisation :

Prestataire.

Période :

-

Conditions :

Disponibilité de financements. Utilisation de la charte RNF.

Coût :

Devis précis à actualiser, estimation à 1700€.

AD20	Accompagner les communes dans les démarches de biens vacants et sans-maîtres
------	--

Description :

Plusieurs possibilités se présentent :

-Financer un prestataire pour mener la démarche sur l'ensemble du site.

-L'AEV finance un prestataire et en contrepartie acquière les parcelles.

-Les communes acceptent d'engager la démarche par petits blocs de parcelles identifiés.

Localisation :

Réserve naturelle.

Réalisation :

Prestataire.

Période :

-

Conditions :

Engagement des communes. Financements à rechercher. Démarche longue.

Coût :

A définir selon le choix de la méthode.

AD21	Digitaliser le cadastre du site
------	---------------------------------

Description :

Digitalisation des parcelles du cadastre sur le site afin de disposer d'un outil de recherche de propriétaires sous SIG.

Localisation :

Réserve naturelle.

Réalisation :

Prestataire.

Période :

-

Conditions :

Validation par la Direction Régionale des Impôts pour la véracité des informations.

Coût :

Devis précis à obtenir, estimé à 1500€.

Annexe 4 : Cahiers des charges des travaux

Cahier des charges travaux de restauration des pelouses calcaires de la réserve naturelle des coteaux de la Seine.

Objectif général :

L'objectif général de cette action est la réalisation d'opérations de restauration de milieux naturels à des fins conservatoires, les pelouses calcaires, habitats d'intérêt communautaire abritant des espèces d'intérêt patrimonial.

L'objectif est de recréer des ouvertures dans ces milieux en situation d'abandon, de manière à restaurer les secteurs herbacés de pelouses, riches en flore et en faune, tout en conservant un maillage de bosquets (diverses espèces et stades de maturité), satisfaisant les exigences écologiques de plusieurs espèces.

Le Parc Naturel régional du Vexin français gestionnaire de la Réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine, s'est engagé à mettre en œuvre des mesures de protection et de gestion du patrimoine naturel et paysager des coteaux de la Seine. Dans ce cadre, la réhabilitation des pelouses sèches des coteaux est la première réalisation à se mettre en place. Le plan de gestion préconise une mise en place du pâturage ovins. Ceci ne peut se faire sans débroussaillage et un fauchage préalable.

Localisation du projet :

Secteurs en réouverture de milieux, débroussaillage et fauche sur la carte des préconisations de gestion, hors pinacles (numérotés).

Article 1 : actions à entreprendre :

L'objet du travail consiste en un débroussaillage et un fauchage des zones décrites précédemment.

1. Débroussaillage des arbustes et buissons :

Les espèces ligneuses, les arbustes et buissons seront éliminés et évacués afin de ralentir l'envahissement des pelouses ; quelques sujets seront toutefois préservés du fait de leur valeur paysagère et/ou écologique.

2. Fauchage :

Afin de favoriser les espèces végétales les plus intéressantes, les graminées seront fauchées et évacuées. Du fait de la pente et de la fragilité de ce type de milieu, les travaux seront faits avec du matériel adapté (équipement léger) n'abîmant pas le terrain.

Article 2 : Règles à respecter

Le prestataire devra prendre en compte les exigences suivantes :

1. Les travaux seront effectués en présence d'un agent de la réserve naturelle.
2. Toute prise de décision importante devra se faire avec les agents de la réserve.
3. Le prestataire respectera le balisage effectué préalablement par les agents de la réserve afin de garder quelques bosquets d'arbres, arbustes et buissons intacts, ainsi que les espèces d'intérêt (maintien d'un taux de recouvrement ligneux de 20 à 50% suivant les secteurs identifiés).
4. Le prestataire fera attention à respecter les arbres fruitiers et pieds de vignes dans la zone. En aucun cas il ne devra les couper mais il devra dégager l'envahissement de ligneux se développant à leur base.
5. Le prestataire veillera à suivre les consignes concernant les espèces invasives identifiées par les agents de la réserve.
6. Les rémanents devront être exportés.

Respect de contraintes techniques :

- Les travaux ne pourront être réalisés qu'en période automnale / hivernale entre le 1er octobre et le 1er mars (en dehors des périodes de reproduction des espèces).
- Pas de passages d'engins sur les pelouses (sauf éventuellement tracteur adapté).
- Pas d'écobuage ou de brûlis.

- Pas d'utilisation de produits phytosanitaires.
- Possibilité d'utilisation d'un broyeur portatif, mais avec exportation complète des broyats.
- Possibilité d'utilisation de chevaux de débardage, moins impactants sur les milieux pour l'évacuation des rémanents.

Article 3 : modalités techniques

Visite de terrain : Afin que les prestataires aient une idée précise des travaux à réaliser et recueillir des avis techniques, des éventuels compléments et modifications du cahier des charges, une visite de terrain sera prévue préalablement.

Il sera nécessaire de prévenir les agents de la réserve de la date prévue d'intervention.

Cahier des charges travaux de restauration des pelouses calcaires de la Réserve naturelle des coteaux de la seine.

Objectif général :

L'objectif général de cette action est la réalisation d'opérations de restauration de milieux naturels à des fins conservatoires, les pelouses calcaires, habitats d'intérêt communautaire abritant des espèces d'intérêt patrimonial. Les pitons crayeux et les fortes pentes attenantes sont particulièrement riches.

L'objectif est de dégager les ligneux présents sur les pitons, de reculer le front de colonisation des ligneux autour les pelouses en re-crédant des connexions de pelouses entre les pinacles. Les fortes pentes, la fragilité du sol et les difficultés d'accès rendent les interventions très techniques.

Le Parc Naturel régional du Vexin français gestionnaire de la Réserve naturelle nationale des coteaux de la seine, s'est engagé à mettre en œuvre des mesures de protection et de gestion du patrimoine naturel et paysager des coteaux de la seine. Dans ce cadre, la réhabilitation des pelouses sèches des coteaux est une des premières réalisations à mettre en place.

Localisation du projet :

La zone des travaux se situe sur les pinacles de la commune de Haute-Isle (voir carte des préconisations de gestion, pinacles numérotés).

Article 1 : actions à entreprendre :

L'objet du travail consiste en un débroussaillage des zones décrites précédemment.

1. Débroussaillage des arbustes et buissons autour des pelouses :

Les espèces ligneuses, les arbustes et buissons seront éliminés et évacués, afin de ralentir l'envahissement des pelouses et connecter des pelouses entre deux pinacles ; quelques sujets seront toutefois préservés du fait de leur valeur paysagère et/ou écologique.

2. Coupe de ligneux sur les pitons et piquetant les pelouses :

Les arbres et arbustes seront coupés et évacués, afin de réduire les foyers de colonisation des pitons. Seront préservées les espèces d'intérêt patrimonial et écologique.

Article 2 : Règles à respecter

Le prestataire devra prendre en compte les exigences suivantes :

1. Les techniques utilisées et la répartition de l'équipe sur la zone devront respecter au maximum la fragilité du milieu (limitation du piétinement, canalisation de la circulation, limitation du nombre d'intervenants sur les zones les plus sensibles) et les conditions de sécurité (risques de chutes lié aux pitons rocheux en surplomb et maniement de matériel thermique et troncs sur pentes à pic).
2. Les travaux seront effectués en présence d'un agent de la réserve naturelle.
3. Toute prise de décision importante devra se faire avec les agents de la réserve.
4. Le prestataire respectera le balisage effectué préalablement par les agents de la réserve afin de garder quelques bosquets d'arbres, arbustes et buissons intacts, ainsi que les espèces d'intérêt.
5. Le prestataire fera attention à respecter les espèces protégées, dont l'Amélanchier qui ne doit pas être coupé.
6. Le prestataire veillera à suivre les consignes concernant les espèces invasives identifiées par les agents de la réserve.
7. Les rémanents devront être exportés, ce qui du fait des difficultés d'accès du site implique la mise en place de chemins d'accès et éventuellement de techniques particulières (tyrolienne, etc.).

Respect de contraintes techniques :

- Les travaux ne pourront être réalisés qu'en période hivernale entre le 1er octobre et le 1er février (en dehors des périodes de reproduction des espèces).
- Les pitons et falaises posent des contraintes de sécurité (risques de chutes) qui doivent être prises en compte.
- Pas d'intervention en cas de pluie (sol fragile et glissant).

- Intervention d'une équipe très réduite sur les zones les plus sensibles, et mise en place au maximum d'un cheminement de circulation afin de limiter les surfaces piétinées.
- Pas d'écobuage ou de brûlis.
- Pas d'utilisation de produits phytosanitaires.
- Possibilité d'utilisation d'un broyeur portatif, mais avec exportation complète des broyats.
- Possibilité d'utilisation de chevaux de débardage à partir des secteurs de pentes plus faibles, moins impactants sur les milieux pour l'évacuation des rémanents.
- Possibilité de brûler des rémanents, uniquement sur braseros sur pieds afin de ne pas impacter le sol et la végétation.

Article 3 : modalités techniques

Visite de terrain : Afin que les prestataires aient une idée précise des travaux à réaliser et recueillir des avis techniques, des éventuels compléments et modifications du cahier des charges, une visite de terrain sera prévue auparavant.

Il sera nécessaire de définir la date prévue d'intervention avec les agents de la réserve.

Cahier des charges travaux de mise en place de points de stationnement sur la Réserve naturelle des coteaux de la seine.

Objectif général :

Les coteaux de la Seine sont très fréquentés par des touristes et promeneurs. La route des crêtes sur le haut des coteaux est prisée pour les points de vues qu'elle peut offrir sur le site. La réserve est récente, et les zones d'accueil et de stationnement ne sont pas définies clairement sur le site, ce qui occasionne des stationnements et accès non maîtrisés. Par ailleurs, le site est classé pour son paysage. Dans un premier temps, il est prévu la matérialisation de points de stationnement avec sa signalétique.

Le Parc Naturel régional du Vexin français gestionnaire de la Réserve naturelle nationale des coteaux de la seine, s'est engagé à mettre en œuvre des mesures de protection et de gestion du patrimoine naturel et paysager des coteaux de la seine. Dans ce cadre, la canalisation des stationnements et des visiteurs entre dans les mesures à mettre en place.

Localisation du projet :

Deux secteurs sont retenus (voir cartes propositions d'accueil) :

- Sur les parcelles communales C 451 (520m²) et 452 (320m²) et la bordure de la parcelle 1 à Gommecourt au lieu dit Le Val Raux,





Vue de l'accès à la parcelle 1



Vue d'ensemble de la zone de stationnement

- Sur des parcelles communales B731(364m², périmètre env. 70m) et 732 (2655m², périmètre env.) de La Roche-Guyon au lieux dit Les Doguesses.



Vue d'ensemble de la zone de stationnement

Article 1 : action à entreprendre :

L'objet du travail consiste en un aménagement léger des zones décrites précédemment à des fins de stationnement et accueil du public.

1. Aménagement des zones de stationnement :

Proposition d'aménagement pour une dizaine de véhicules maximum, et canalisation pour éviter le stationnement sur les parcelles attenantes. Cela comporte une délimitation de zone, et un traitement de surface le plus léger possible.

2. Installation de la signalétique stationnement :

Mise en place des panneaux de signalétique de parking et indication des accès aux chemins.

3. Stabilisation de l'accès à la table d'orientation :

Sur Gommecourt, l'accès à la parcelle 1 se fait par un talus qui s'érode et emprunté par des moto-cross. Stabiliser cet accès par la mise en place de marches en rondin.

Article 2 : Règles à respecter

Le prestataire devra prendre en compte les exigences suivantes :

1. Les installations devront respecter les normes de sécurité pour l'accueil et la circulation du public et des véhicules.
2. Les travaux seront effectués en présence d'un agent de la réserve naturelle.
3. Toute prise de décision importante devra se faire avec les agents de la réserve.
4. Les propositions de matériaux, installations et techniques devront être les moins impactantes possibles sur l'environnement et le paysage.
5. La signalétique devra suivre la charte RNF.

Respect de contraintes techniques :

- Les travaux ne pourront être réalisés qu'en période automnale/ hivernale entre le 1er octobre et le 1er mars (en dehors des périodes de reproduction des espèces).
- Préférer les traitements de surface par damage et concassé. Pas d'utilisation de revêtements lourds type goudron ou enrobé.
- Bordures et délimitations en matériaux naturels (bois si possible non traité, blocs de pierre), sous une forme assez discrète pour respecter le paysage (rondins au sol, ...).

Article 3 : modalités techniques

Visite de terrain : Afin que les prestataires aient une idée précise des travaux à réaliser et recueillir des avis techniques, des éventuels compléments et modifications du cahier des charges, une visite de terrain sera prévue auparavant.

Il sera nécessaire de définir la date prévue d'intervention avec les agents de la réserve.

Cahier des charges des travaux de canalisation des sur la réserve naturelle des coteaux de la Seine.

Objectif général :

Les coteaux de la Seine sont très fréquentés par des touristes et promeneurs. La route des crêtes sur le haut des coteaux est prisée pour les points de vues qu'elle peut offrir sur le site, ce qui occasionne des stationnements et accès non maîtrisés sur la partie en vis à vis du Bois de la Roche. Ces accès non autorisés sont des lieux de dépôts de déchets importants et de feux et autres infractions. Il est prévu de canaliser ces accès.

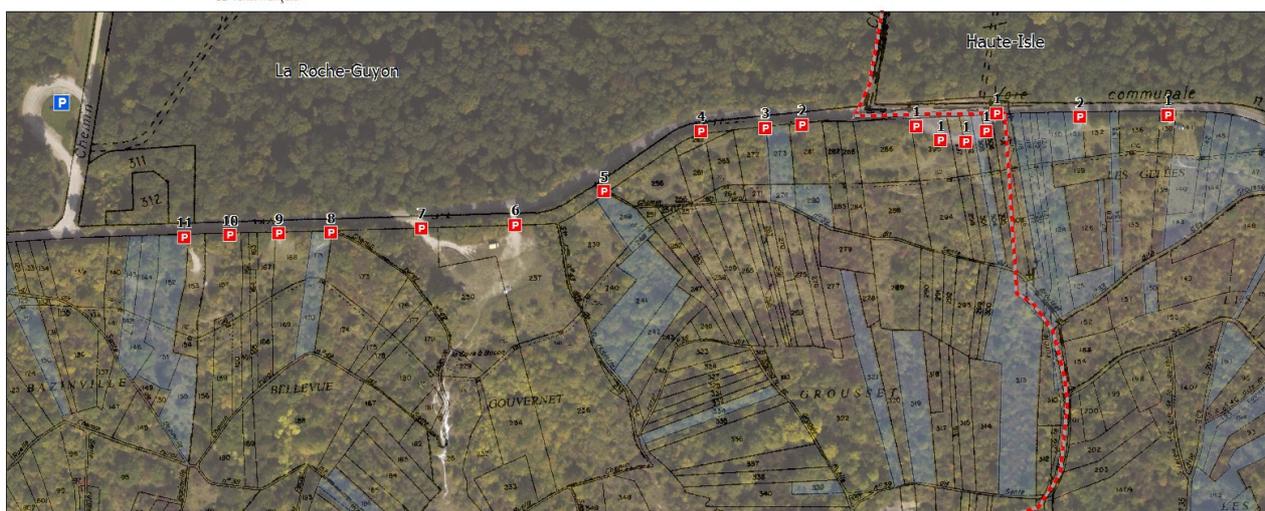
Le Parc naturel régional du Vexin français gestionnaire de la Réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine, s'est engagé à mettre en œuvre des mesures de protection et de gestion du patrimoine naturel et paysager des coteaux de la Seine. Dans ce cadre, la canalisation des stationnements et des visiteurs entre dans les mesures à mettre en place.

Localisation du projet :

Tronçon de la route départementale 100 longeant le Bois de la Roche (environs 700m), situé sur les communes de La Roche-Guyon et de Haute-Isle.



Carte 21 Localisation des parkings sauvages - Route des crêtes - 2011



Légende

- Parcelles AEV
- Limites communales
- P "Parkings" sauvages
- P Parking officiel (hors RNN)

Source : limites parcelles AEV (2011), Orthophotos InterAtlas (2008), cadastres BD Parcellaire IGN (2011), autres données PNRVF (2010).
Carte réalisée par le PNR du Vexin français - Octobre 2011



0 25 50 100 Mètres

Commune	Numéro	Parcelles	Longueur de l'accès
La-Roche-Guyon	11	B152, B153	3,5 m
	10	B157	4,7 m
	9	B168	3,7 m
	8	B171, B173	5 m
	7	B230	10 m
	6	B237	6,6 m
	5	B249, B255	6,5 m
	4	B262	4 m
	3	B272, B273	4 m
	2	B281	10,5 m
	1	B286, B295, B297, B302, B303, B306, B307	55 m
Haute-Isle	2	A131, A132	9 m
	1	A138	11 m

Article 1 : action à entreprendre :

L'objet du travail consiste en un aménagement de la bordure de route afin d'empêcher les accès incontrôlés.

1. Pose d'une lisse et / ou de plots, blocs... sur la bordure de route, dans l'emprise de la route départementale sur la longueur du tronçon indiqué ci dessus.

Article 2 : Règles à respecter

Le prestataire devra prendre en compte les exigences suivantes :

1. Les travaux se feront en lien avec le Conseil Général du Val d'Oise, les installations se faisant sur l'emprise de la départementale.
2. Les installations ne doivent pas empiéter sur les parcelles privées.
3. Les installations devront respecter les normes de sécurité pour l'accueil et la circulation du public et des véhicules.
4. Les installations devront permettre la taille de la lisière par le Conseil Général et dans la mesure du possible le passage de piétons entre la barrière et la lisière.
5. Les travaux seront effectués en présence d'un agent de la réserve naturelle.
6. Toute prise de décision importante devra se faire avec les agents de la réserve.
7. Les propositions de matériaux, installations et techniques devront être les moins impactantes possibles sur l'environnement et le paysage.

Respect de contraintes techniques :

- Les travaux ne pourront être réalisés qu'en période automnale/ hivernale entre le 1er octobre et le 1er mars (en dehors des périodes de reproduction des espèces).
- Bordures et délimitations en matériaux naturels (bois si possible non traité, blocs de pierre), sous une forme assez discrète pour respecter le paysage (rondins au sol, ...).
- Sol en roche calcaire contraignant pour l'implantation de poteaux.

Article 3 : modalités techniques

Visite de terrain : Afin que les prestataires aient une idée précise des travaux à réaliser et recueillir des avis techniques, des éventuels compléments et modifications du cahier des charges, une visite de terrain sera prévue auparavant.

Il sera nécessaire de définir la date prévue d'intervention avec les agents de la réserve.

C.5 Liste des cartes

Carte 1 : Historique de gestion n°1 a et n°1 b

Carte 2 : Propositions de gestion a, b, c, d, e, f

Carte 3 : Propositions d'accueil a, b, c, d, e, f, g ,h